

OMH Haute-Yamaska-Rouville

Les coûts du projet de 98 logements sociaux à Granby explosent

PAGE 5

Congédiée pendant un congé de maladie

Une ex-gérante de la boutique Colori obtient réparation

PAGE 6



5361591



PHOTO ALAINDION

« TOUT LE MONDE EST ÉPUISÉ »

Surchargées de travail, forcées de faire du temps supplémentaire et à bout de souffle, des infirmières de l'hôpital de Granby signent des formulaires de dégageant de responsabilité **PAGE 3**

GRUPE
ST-LOUIS

ICI CHAQUE CLIENT EST UNIQUE



TOYOTA
COWANSVILLE

MAZDA
COWANSVILLE

NISSAN
COWANSVILLE

RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE • 450 263-8888

5^e rang

CE SOIR 21h



ET SUR ICI TOU.TV

AUTEURS : SYLVIE LUSSIER ET PIERRE POIRIER
RÉALISATEURS : FRANCIS LECLERC,
CHRISTIAN LAURENCE ET MYRIAM VERREAULT.

MANQUE DE TRAVAILLEURS À L'HÔPITAL DE GRANBY

Le personnel à bout de souffle



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le personnel de l'urgence de l'hôpital de Granby est au bout du rouleau. Alors que le manque de main-d'œuvre se fait toujours sentir, des employés envoient des messages à leur syndicat pour lui signifier, ainsi qu'au CIUSSS de l'Estrie, que les conditions dans lesquelles ils travaillent sont devenues insoutenables.

« Le temps des Fêtes a été particulièrement difficile, tout le monde est épuisé. Il y a une énorme surcharge de travail, du temps supplémentaire obligatoire », a confié lundi une employée de l'hôpital de Granby, sous le couvert de l'anonymat.

« Parfois, il n'y a qu'un seul inhalothérapeute dans tout l'hôpital, ajoute notre source. On a aussi un seul médecin la nuit, alors qu'un deuxième serait parfois nécessaire. Si plusieurs choses arrivent en même temps, on est mal pris. »

« Hier [dimanche], il y avait une quarantaine de patients dans la salle d'attente de l'urgence, mais nous étions incapables d'avoir une deuxième personne au triage. On est incapables de réévaluer les gens. Par exemple, des gens dont l'état doit être suivi chaque heure sont peut-être réévalués aux trois heures, et ça c'est quand on sait qui ils sont », affirme l'employée.

Par ailleurs, deux lits ont été fermés à l'unité de soins intensifs depuis samedi minuit, « pour des raisons de disponibilité de



Le fort achalandage à l'hôpital de Granby, comme dans plusieurs autres établissements hospitaliers du Québec, n'explique pas à lui seul la situation chaotique que vivent les employées. Le manque de personnel sur le plancher serait aussi en cause. — PHOTO ALAIN DION

main-d'œuvre qualifiée pour prendre en charge ce type de clientèle. La situation est révisée aux 24 h», indique-t-on au CIUSSS de l'Estrie. Le transfert de certains patients au centre hospitalier de Sherbrooke était toutefois inévitable, précise-t-on, que les lits aient été accessibles ou non.

DÉCLARATION

« Nous avons une super belle équipe, qui donne tout ce qu'elle a, mais on est essoufflés », commente la travailleuse.

« C'est dangereux pour les patients.

On a beaucoup de gens qui se sont mis à signer des décharges », car des soins sont compromis, poursuit l'employée. « On peut les signer pour s'enlever la responsabilité, car la charge de travail est trop grande », ajoute-t-elle.

Le document en question, dont *La Voix de l'Est* a obtenu copie, s'intitule Formulaire syndical de dégageant de responsabilité. L'employé qui remplit ce formulaire communique ainsi à son employeur que « la situation actuelle sur [s]on unité de soins fait en sorte qu'il [lui] est impossible de prendre en charge tout accroissement des tâches [qu'elle] accompli[t] habituellement, sans risquer de compromettre la qualité des soins à laquelle [s]es clients ont droit ».

Interrogée sur la nature du document, Sophie Séguin, présidente du Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est, a expliqué qu'il s'agit « d'une dénonciation dans laquelle on avise l'employeur qu'on a atteint le maximum. »

Ce formulaire ne déleste en aucun cas le personnel médical des responsabilités qui incombent à sa tâche. « Nous sommes régis par un ordre professionnel, alors on ne peut jamais se décharger de nos responsabilités, précise-t-elle. Ce formulaire sert plutôt à aviser l'employeur quand on se trouve dans une situation qui vient dangereuse pour les patients. »

Une telle procédure est également

disponible en ligne. Un document électronique intitulé Formulaire de soins sécuritaires, accessible via le site de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) permet au membre qui le remplit de signifier à son syndicat « une situation qui pose des risques pour la qualité et la sécurité des soins ou qui nuit à [ses] conditions d'exercice ».

« Des fois, on est débordés, il y a des situations où on doit retarder l'administration d'un médicament ou d'un traitement, explique M^{me} Séguin. On se sert de ce formulaire-là pour déclarer les circonstances qui font que le soin n'a pas pu être donné comme prévu. C'est une obligation de déclarer ces événements. »

La présidente du syndicat d'infirmières ne pouvait toutefois pas préciser si le nombre de formulaires acheminés était à la hausse pendant le temps des Fêtes.

De son côté, le CIUSSS de l'Estrie n'était pas en mesure de commenter le dossier, lundi.

« FRAGILE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES »

Le fort achalandage à l'hôpital de Granby, comme dans plusieurs autres établissements hospitaliers du Québec, n'explique pas à lui seul cette situation chaotique parmi le personnel. Lundi, l'urgence du centre hospitalier avait atteint 110 % de sa capacité.

Notons que sa capacité d'accueil

a été surpassée tous les jours depuis le début de l'année.

« On a des gens avec des problèmes pulmonaires, la gastro, l'influenza, les blessures liées à la pratique d'un sport d'hiver : les Fêtes, c'est une période plus névralgique, relève Sophie Séguin. C'est une constante, on n'est plus capables d'absorber les débordements parce qu'on a aussi des gens censés aller en hébergement qui occupent des lits de courte durée. On a aussi des gens qui devraient être vus en clinique, au sans rendez-vous, mais qui ne le sont pas et qui finissent à l'urgence. »

Le manque de personnel est donc plutôt à blâmer.

M^{me} Séguin reconnaît que le taux d'absentéisme des employés de l'hôpital complique la tâche de leurs collègues toujours en poste. « Je sais que nos membres sont dans une drôle de situation, qu'ils sont sur la corde raide, reconnaît-elle. On manque de personnel, car on en a plusieurs en congé de maternité, sur l'assurance-salaire ou qui reçoivent des prestations de la CNESTT. Ces absences nuisent beaucoup à l'organisation. L'urgence est fragile depuis plusieurs années. »

Dimanche, le CIUSSS de l'Estrie a d'ailleurs fait paraître un communiqué invitant les gens dont l'état de santé n'était pas critique à ne pas se présenter à l'urgence.



La présidente du Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est Sophie Séguin reconnaît que le taux d'absentéisme des employés de l'hôpital complique la tâche de leurs collègues toujours en poste. — PHOTO ARCHIVES LA

SOMMAIRE

horoscope	17
jeux	15
loterie	11
observateur	21
petites annonces	17
sports	19

NOUS JOINDRE

ADRESSE

76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION

redaction@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-4865

PUBLICITÉ

publicite@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES

450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON

450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS

1-800-420-3214



lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

SAUVETAGE NAUTIQUE À FARNHAM

Les pompiers s'exercent



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — La rivière Yamaska est devenue la salle de cours des pompiers de Farnham et de Dunham, ce week-end, à l'occasion d'une formation en sauvetage nautique. Les sapeurs ont pu mettre en pratique les techniques qui leur permettront de secourir une personne immergée dans l'eau glaciale tout en assurant leur sécurité.

Sept sapeurs de la brigade farnhamienne et quatre de celle de Dunham se sont exercés sur la rivière Yamaska du côté de Farnham, entre le pont et la passerelle. Accompagnés des formateurs, ils ont mis en pratique les notions apprises pendant le volet théorique de la formation. « On voit surtout comment faire un sauvetage rapide et

comment ne pas mettre la vie d'un pompier en danger », résume Mario Nareau, directeur du Service des incendies de Farnham.

La rapidité d'intervention est primordiale lorsqu'une personne est prisonnière de l'eau glaciale. « Il faut faire vite parce que la victime peut souffrir d'hypothermie », précise M. Nareau.

La formation spécialisée — s'adressant aux sapeurs qui ont complété leur formation de pompier 1 — comporte un volet pratique de 14 heures sur l'eau pendant la saison hivernale et estivale.

Les sapeurs se sont notamment exercés à approcher une victime en évitant de faire céder la glace, une situation qui peut compliquer la suite de l'intervention. Ils ont aussi mis en application les techniques à employer pour extirper la victime de l'eau ainsi que les méthodes à utiliser pour la ramener en toute sécurité sur la terre ferme.

Le Service des incendies de Farnham possède les équipements nécessaires au sauvetage nautique autant en hiver qu'en été grâce à une subvention obtenue en 2007

dans le cadre du Programme conjoint de protection civile (PCPC) du gouvernement fédéral. La brigade a notamment à sa disposition six combinaisons permettant aux sauveteurs d'être immergés en eau froide sans danger, un bateau Fortuna — qui permet de s'approcher de la victime et la hisser à son bord — ainsi que des habits qui protègent les pompiers qui travaillent sur les berges.

Farnham, Bedford, Bromont, Cowansville et Dunham disposent d'une équipe spécialisée en sauvetage nautique, dont la formation est maintenant reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec, précise M. Nareau. Les autres municipalités de la MRC Brome-Missisquoi peuvent compter sur les villes voisines pour intervenir sur leur territoire en cas d'urgence.

Le Service des incendies de Farnham, qui compte maintenant 19 pompiers formés en sauvetage nautique dans ses rangs, a déjà eu à intervenir par le passé dans la rivière. À une occasion, ils ont pu extirper une personne qui s'était



Les pompiers se sont exercés sur la rivière Yamaska à Farnham, ce week-end, afin de mettre en application les notions apprises lors de la formation spécialisée en sauvetage nautique.

— PHOTO FOURNIE PAR YVES LAMARRE

jetée à l'eau en lui lançant le cordage nécessaire pour la ramener sur les berges. À une autre occasion, une voiture a plongé dans la rivière, mais l'occupant avait réussi à s'en extirper par lui-même.

EN BREF

Déversement de diesel à Rougemont

Une dizaine de pompiers de

Rougemont sont intervenus lundi soir, peu avant 20 h, en raison d'un déversement de diesel. Selon Patrick Brodeur, directeur du Service de sécurité incendie de Rougemont, environ 60 litres de

gaz se sont déversés après qu'une remorque réfrigérée de la compagnie Lassonde se soit décrochée lors d'un déplacement près du 1065, chemin du Contour. Une matière absorbante a été étendue

par les sapeurs afin de nettoyer les lieux. L'assistant directeur Léandre Gagné souligne que l'opération s'est bien déroulée et que les sols n'ont pas été contaminés. **MICKAEL LAMBERT**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

EXQUISÉMENT, adverbe

- Définition** – [Soutenu] D'une manière exquise ; merveilleusement. *Elle chante exquisément bien.*
- Antonymes** – abominablement, atrocement, effroyablement, épouvantablement, terriblement.
- Citation** – « Par bonheur, cette fausse alerte ne se renouvela plus, et ils reprirent leur train de vie paisible, exquisément close. » (Alphonse Daudet, *Sapho*)
- Variante** – [Vieux] *Exquisement* (sans accent).



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

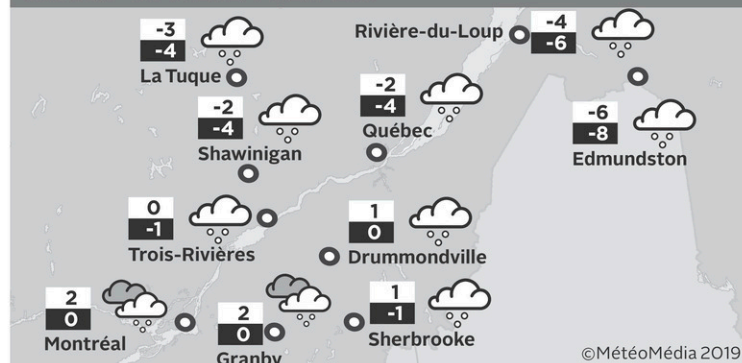
leNouvelliste

laTribune

leQuotidien leProgrès

laVoixdel'Est

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 0
Min. -5
Neige
Précipitations : 80 %

Vendredi
Max. -19
Min. -26
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

Judi
Max. -5
Min. -21
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %

Samedi
Max. -18
Min. -27
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

AU QUÉBEC

Lieu	Faib neige	Ave neige
Baie-Comeau	-6	-8
Bromont	2	1
Chibougamau	-8	-9
East Angus	1	0
Gaspé	-7	-8
Gatineau	3	0
Îles-de-la-Mad.	Variable	-5 -7
Joliette	0	-2
La Grande	-8	-10
La Malbaie	-4	-6
Maniwaki	2	-1
Rimouski	-5	-7
Saguenay	-6	-8
Saint Georges	-1	-3
Victoriaville	1	0

LE SOLEIL

7h29 16h25
Durée du jour: 8h56

LA LUNE

Lever: 9h10 Coucher: 19h00
14 janv. 21 janv. 27 janv. 04 fév.

ALMANACH

Maximum hier	-12,0°
Minimum hier	-19,0°
Normale le jour	-7,8°
Normale la nuit	-16,1°
Record max	10,0°/1978
Record min	-31,1°/1968
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	18,8 mm
Ce mois-ci l'an dernier	22,0 mm
Cette saison	18,8 mm
La saison dernière	22,0 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

Météo Média
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
DÉCOUVREZ-EN PLUS

CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS SOCIAUX À GRANBY

Les coûts du projet explosent



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les coûts du projet de 98 logements sociaux de la rue Saint-Jacques à Granby ont explosé. Résultat: le projet et son financement feront l'objet d'une nouvelle analyse, confirme le président du conseil d'administration du nouvel Office municipal d'habitation (OMH) Haute-Yamaska-Rouville, Robert Riel.

Ce dernier, également conseiller municipal à Granby, préfère ne pas préciser l'ampleur de la hausse des coûts, car le conseil municipal n'a pas encore été saisi du dossier. Mais la facture a bondi de plusieurs millions, a appris *La Voix de l'Est*. À l'origine, le projet était estimé à 11 millions de dollars.

Robert Riel assure que la construction de logements sociaux demeure pertinente et nécessaire. Mais le projet sera scruté à la loupe au cours des prochaines semaines par le comité du développement social et communautaire de la Ville.

« On est en évaluation à savoir si on retarde le projet, si on diminue le nombre de logements ou si on le fait par phases. Ça va se

décider dans le prochain mois », affirme Robert Riel.

Alors que la majorité du financement est assumée par la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Ville de Granby a pour sa part défrayé 1 million \$ pour l'acquisition du terrain de la rue Saint-Jacques et assumé les coûts de démolition des immeubles qui y avaient pignon sur rue. L'an dernier, elle a aussi consenti à augmenter de 1,1 million \$ sa contribution au projet, piloté par l'OMH.

L'administration municipale pourrait-elle revoir à nouveau son soutien financier à la hausse ? « On va se réunir, on va en discuter. Le conseil municipal aura à décider », dit M. Riel.

« On est en évaluation à savoir si on retarde le projet, si on diminue le nombre de logements ou si on le fait par phases. Ça va se décider dans le prochain mois. »

— Robert Riel, président du C.A. de l'OMH Haute-Yamaska-Rouville

DONNÉES

Selon le président du conseil d'administration de l'OMH, l'évaluation du projet, qui vise à



Le nouvel OMH Haute-Yamaska-Rouville sera dirigé par Guy Mongeau. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

augmenter le nombre de logis pour les familles, les personnes seules et les personnes âgées, a été confiée à un « centre de services », qui œuvre auprès des OMH, basé à Saint-Hyacinthe.

Le hic, déplore Robert Riel, c'est

que la SHQ calcule et finance le coût des projets avec des données de 2009. « En 2009, une porte, qui est aussi un logement, coûtait de 90 000 \$ à 96 000 \$. C'est rendu à 160 000 \$ », laisse-t-il tomber.

Selon lui, la hausse des coûts de construction a été relevée au cours de l'automne dernier, après que l'architecte Caroline Denommée ait été mandatée pour œuvrer sur le projet.

Il s'agit d'un nouvel écueil, car cela fait au moins quatre ans que l'ajout de ces nouveaux logements sociaux est dans les cartons de l'OMH et de la Ville de Granby.

NOUVELLE STRUCTURE

Chose certaine, ce projet figure parmi les dossiers prioritaires du nouvel organisme, qui regroupe officiellement depuis le début de l'année 2019 les offices municipaux d'habitation de Granby et Waterloo, ainsi que ceux de la MRC de Rouville, à Ange-Gardien, Saint-Paul-d'Abbotsford, Marieville, Saint-Césaire et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

« Il faut revoir tout le montage financier. Il faut revoir la portion de la SHQ, celle de l'Office et celle de la Ville. On retravaille tout ça », affirme pour sa part le

nouveau directeur général de l'OMH Haute-Yamaska-Rouville, Guy Mongeau.

Celui-ci était déjà responsable des immeubles à Granby. L'ex-directrice de l'OMH de Granby, Sylvie Lafontaine, a pris sa retraite l'automne dernier.

Les deux directrices qui œuvraient du côté de Rouville à temps partiel ont aussi décidé de quitter leurs fonctions, souligne Robert Riel.

Le personnel de l'OMH de Waterloo joindra par ailleurs ses homologues de Granby au bureau de la rue St-Joseph. Luc Desjean, qui dirigeait à Waterloo, secondera Guy Mongeau à titre de dg adjoint, note Robert Riel.

Au total, quelque 700 logements sociaux seront sous la coupe de ce nouvel OMH. Tous les locataires ont été informés des changements, mais les prochaines semaines et les prochains mois permettront de mettre en place les services et d'identifier les besoins pour l'ensemble des logements du territoire, souligne Guy Mongeau.

Le conseil d'administration devra aussi être complété, relève Robert Riel, entre autres avec la nomination de représentants du milieu socio-économiques, ainsi qu'avec un représentant des locataires du secteur Rouville.



Le conseiller municipal Robert Riel (à droite) préside le nouvel OMH de la Haute-Yamaska-Rouville. — PHOTO D'ARCHIVES

CONGÉDIÉE PENDANT UN CONGÉ DE MALADIE

Gain de cause après plus de trois ans

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — « D'employée modèle et très appréciée, elle devient du fait de son congé de maladie, une

menteuse et fraudeuse aux yeux de son employeur. » C'est en ces mots que le Tribunal administratif du travail qualifie le traitement d'une gérante de la boutique Colori de Granby, dont il ordonne la réintégration au travail en plus de l'indemniser à la hauteur des revenus perdus, à la suite de son congédiement pendant qu'elle était en congé de maladie.

communiquer avec son employeur pour régler le malentendu, en vain, a-t-elle dit. Une plainte est déposée pour congédiement illégal à la fin de septembre 2015.

CRÉDIBILITÉ ATTAQUÉE

Selon le juge administratif, « la démission ne se présume pas. [...] C'est à l'employeur qu'il revient de prouver, de façon prépondérante, la démission. »

Or, remarque le magistrat, Colori s'est plutôt affairée à miner la crédibilité de son ex-employée, déposant des documents énumérant plusieurs changements dans son adresse et son état civil. « L'employeur cherche ainsi à la dépeindre comme une profiteuse du système. Selon lui, elle a sciemment caché sa véritable adresse pour tirer avantage d'une situation de mère monoparentale [...], le but étant d'augmenter ses prestations fiscales pour enfants et aussi diminuer ses primes d'assurances collectives », remarque le tribunal, qui n'a pas retenu ces informations dans sa décision.

Le témoignage d'une directrice des opérations et d'une responsable des ressources humaines au siège social de l'entreprise a aussi été rejeté du revers de la main par le juge. Celui-ci trouvait « étonnant » que la première n'ait pas avisé la seconde de la démission avant la mi-juin 2015 alors qu'elle affirmait être au courant de cette information depuis la fin mars.

Le Tribunal a toutefois jugé « déterminant » le témoignage de deux ex-employées de la boutique, seules témoins désintéressées dans cette affaire. Toutes deux ont affirmé que

la plaignante a quitté subitement en congé maladie. L'une d'entre elles a par ailleurs affirmé avoir été forcée par son employeur à déclarer par écrit que sa collègue avait quitté son emploi à la mi-mai 2015. « Elle a été intimidée et a craint pour son emploi, elle qui n'avait que 16 ans à cette époque », croit le juge, qui n'accorde donc « aucune valeur » à la preuve écrite du témoin déposée en preuve par Colori.

MOTIVATION

Dans sa décision, le juge Allard s'est montré convaincu que la plaignante n'a jamais eu l'intention de démissionner.

D'abord, parce qu'elle a organisé son départ « dans les règles de l'art » la première fois qu'elle quitte Colori, en rédigeant des lettres de démission et en planifiant l'horaire du personnel pour les trois semaines suivantes, ce qu'elle n'a pas fait au printemps 2015.

Ensuite, parce que dès qu'elle a su que le lien d'emploi avec Colori était rompu, elle a contesté l'interprétation de la situation par son employeur et l'interruption de ses prestations d'assurance-emploi.

À l'inverse, Colori a fait preuve de « laxisme » dans cette affaire, soutient le magistrat. « L'employeur n'a jamais contesté les billets médicaux, au contraire. [...] Au surplus, Colori n'a jamais tenté de communiquer avec elle pour tenter d'élucider cet imbroglio. [...] Il lui émet un relevé d'emploi indiquant la maladie comme raison de la cessation d'emploi et laisse aller les choses pendant trois mois. Il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. »

Dans sa décision rendue tout juste avant les Fêtes, le juge administratif Sylvain Allard a donné raison à la plaignante, plus de trois ans et demi après les faits.

La dame, qui a travaillé comme gérante du magasin Colori des Galeries de Granby d'août 2013 à juillet 2014 avant d'être réembauchée en décembre de la même année, se rend chez son médecin qui la met en arrêt de travail pour un mois à la mi-mai 2015. Son congé se prolongera finalement sur près de six mois.

À la fin du mois de mai, la responsable de la paie chez Colori émet un relevé d'emploi faisant mention de l'arrêt de travail de la plaignante. On peut y lire que la date de retour est inconnue.

Pourtant, vers la mi-août, la gérante reçoit une lettre selon laquelle l'entreprise prend acte de sa démission en date du 15 mai 2015, tel qu'en fait foi une discussion qu'elle aurait eue avec sa superviseuse à la fin mars. Puis, les prestations d'assurance-emploi de la dame cessent. Un relevé d'emploi faisant état du « départ volontaire » de la dame est acheminé à Service Canada autour de la mi-septembre.

La plaignante a tenté de



B 25 ANS
Avocats inc.

UNE ÉQUIPE
UN PARTENAIRE

- Services bilingues
- Aide juridique acceptée

DROIT DES AFFAIRES DROIT FAMILIAL/ JEUNESSE DROIT CIVIL

Cowansville • Farnham • Magog

450 266-1700 | lbaavocats.com

LB Avocats



JK CENTRE DE SANTÉ
DENTAIRE
Dre VALÉRIE KHALIL
S.E.N.C.R.L.

On s'occupe de votre sourire!

Une équipe qui vous accueille dans une ambiance chaleureuse, dynamique et personnalisée.

Prenez rendez-vous dès maintenant!

f

475, rue Dufferin, Granby
450 360-0660
www.dentistegranby.com

Dre Valérie Khalil Dr Robert Lechasseur



La dame, qui a travaillé comme gérante du magasin Colori des Galeries de Granby entre 2013 et 2015, a été congédiée alors qu'elle se trouvait en congé de maladie. — PHOTO ALAIN DION

NOMMÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA MRC DE ROUVILLE

Nouveau défi pour Anne-Marie Dion



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

MARIEVILLE — À son retour du congé des Fêtes, Anne-Marie Dion a retrouvé son bureau à la MRC de Rouville. Elle y occupe toutefois un nouvel emploi, elle qui vient de signer un contrat de cinq ans pour en devenir la toute nouvelle directrice générale.

La principale intéressée perçoit cette promotion comme une « marque de reconnaissance » des élus de Rouville, qui l'ont choisie parmi une quarantaine de candidatures. « J'ai eu des félicitations de l'ensemble des maires, note-t-elle. Je me sens soutenue! »

Ce soutien provient aussi de ses collègues — une équipe sur qui [elle] pourra compter, dit-elle —, qui ont eu la surprise d'apprendre qu'elle avait été retenue pour le poste. « Je ne leur avais pas dit que j'avais fait la démarche, indique Mme Dion. Je ne voulais pas trop en parler au cas où je ne serais pas retenue. Et j'aurais été prête à travailler avec quiconque aurait été choisi. »

Cette candidature secrète ne signifie toutefois pas un manque d'ambition chez celle qui a été embauchée par la MRC en 2014 et qui a accédé à la direction générale adjointe deux ans plus tard. « C'était dans mes plans [de devenir un jour directrice générale], confie-t-elle. J'ai hésité un peu [avant de déposer ma candidature]



Bien qu'elle connaisse déjà le territoire de Rouville et ses acteurs, comme en témoigne son implication à la MRC, ce nouveau poste représentera son lot de défis pour Anne-Marie Dion. — PHOTO ALAIN DION

pour des raisons familiales, mais finalement ma décision était prise. Et j'ai plongé!»

DANS LA CONTINUITÉ

Mme Dion succède ainsi à sa patronne Susie Dubois, qui quittera ses fonctions pour la retraite en janvier, après avoir complété un contrat de trois ans à la tête de la MRC.

La nouvelle directrice générale, qui détient un baccalauréat en administration et gestion du tourisme ainsi qu'une maîtrise en aménagement du territoire, entend mettre sa quinzaine d'années d'expérience dans le milieu municipal

au service de Rouville. Elle poursuivra dans la continuité du travail entamé par sa prédécesseure, à qui un contrat de conseiller à la direction générale a été octroyé lors de la dernière séance de la MRC de l'année, le 19 décembre.

« Susie restera à la MRC pendant trois mois comme mentor, explique Mme Dion. Le premier mois, on va faire les choses en duo, et petit à petit je vais prendre ma place et elle pourra m'offrir du soutien et des conseils quand j'en aurai besoin. Nous avons travaillé étroitement ensemble pendant trois ans. Susie a toujours été à l'écoute de mes idées et y a laissé

de la place. On a mis la table pour de beaux projets et on commence tout juste à en récolter les fruits. »

La MRC de Rouville a par ailleurs affiché lundi son poste de directrice générale adjointe, qui sera à combler au cours des prochaines semaines.

DÉFIS

Bien qu'elle connaisse déjà le territoire de Rouville et ses acteurs de par son implication à la MRC, ce nouveau poste représentera son lot de défis stimulants pour Anne-Marie Dion. « Il y a tout autant de travail, mais il sera différent », croit-elle.

Davantage de rencontres, davantage de concertation, autant avec les maires de Rouville que ceux des autres MRC de la région immédiate et de la Montérégie, sans oublier ses homologues des différentes directions générales.

« De plus en plus de dossiers nous amènent à travailler ensemble au niveau régional, constate Mme Dion. Il faut trouver une manière de le faire en harmonie. »

Au niveau local, elle devra s'assurer de mettre en place des mesures qui permettront de concrétiser la vision de la table des maires, notamment dans le développement du réseau cyclable régional, la conservation des milieux naturels, humides et hydriques et le développement économique. C'est sans compter qu'il lui faudra piloter la construction des deux éco-centres à voir le jour sur le territoire de la MRC, un projet mûri depuis plusieurs années.

« Au fil des années, le rôle des MRC n'a pas vraiment changé, mais plusieurs tâches se sont ajoutées. Elles ont été amenées à développer de nouvelles compétences et de nouvelles responsabilités, le tout pour mieux accompagner les municipalités qui ont besoin de soutien en termes de ressources et de services, sans doubler ce qu'elles ont déjà à l'interne. »

Et celle qui préfère travailler dans l'ombre devra parfois se trouver sous les projecteurs. « Ce que j'aime le moins, c'est être en avant, agir comme porte-parole, décrit-elle. Je suis moins à l'aise avec ça, mais au moins, c'est quelque chose qui se développe! »

LA PROMOTION

88888\$

JOURS POUR

INTERPLUS

Incluant gym tout inclus, cours de groupe régulier, racquetball et squash

CONSULTEZ NOS GRILLES DE COURS DE GROUPE EN LIGNE

PROGRAMME D'INTÉGRATION INCLUS! ET ENTRAÎNEUR SUR PLACE EN TOUT TEMPS

AJOUTEZ 27\$ POUR LE TENNIS. Frais de terrain en sus. Réservation 5 jours.

575 DUFFERIN, GRANBY
450 375-2552
WWW.INTERPLUS.QC.CA

Assujéti aux taxes applicables et autres frais d'abonnement. Valable jusqu'au 31 janvier 2019.

CARTOGRAPHIE DE LA RIVIÈRE SUTTON

Rapport final au printemps



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

SUTTON — Le rapport final identifiant les zones inondables et d'érosion de la rivière Sutton sera dévoilé au printemps. La MRC Brome-Missisquoi entend utiliser les données pour modifier son schéma d'aménagement pour établir où de futures constructions pourraient être situées.

La firme AECOM a terminé son travail d'analyse des données et formulé des recommandations à la MRC. Il reste aux ministères de l'Environnement et de la Sécurité publique à les commenter avant que le rapport ne soit complet, explique Nathalie Grimard, directrice adjointe du service de la gestion du territoire à la MRC. « Ces ministères ont des expertises sur les milieux hydriques. Ils sont des partenaires; on est intéressé par ce qu'ils ont à dire. On veut l'étude la plus complète possible. »

En mars 2018, le conseil des maires a mandaté AECOM pour identifier les zones inondables de la rivière Sutton dans le périmètre urbain de la municipalité ainsi que dans ses secteurs riverains où il existe un potentiel de développement. L'étude inclut également les ruisseaux Santerre et Cooke, deux tributaires de la rivière. La résolution accordant le contrat ne le mentionne pas, mais le mandat vise à mettre fin au sempiternel

débat à Sutton à savoir où se situent les zones inondables. La question divise depuis plusieurs années entrepreneurs, citoyens et élus.

Les données disponibles sur les zones inondables de la rivière Sutton reposent sur des photos aériennes et non pas sur des observations réalisées sur le terrain, fait remarquer M^{me} Grimard. Une cartographie plus précise facilitera les décisions reliées à l'aménagement de la municipalité, dit-elle.

Outre les données en lien avec la rivière et sa morphologie, le rapport s'intéresse aussi aux infrastructures, dont les ponts et les ponceaux dans les secteurs étudiés. Les changements climatiques apportent une nouvelle réflexion sur la capacité de telles infrastructures à résister à de fortes crues, donne en exemple M^{me} Grimard. « C'est une rivière de montagne et il faut en tenir compte. On voit ce rapport comme un outil de base de sécurité civile. »

La MRC entamera sous peu des discussions avec les responsables du service de l'urbanisme de la Ville de Sutton à ce sujet.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le conseil des maires de la MRC sera appelé dans les prochaines semaines à réfléchir sur les modifications à apporter au schéma d'aménagement pour y inclure les recommandations du rapport.

« On n'a rien dans le schéma d'aménagement pour les zones d'érosion », indique M^{me} Grimard.

La MRC Brome-Missisquoi possède peu d'information sur les zones inondables et d'érosion



L'analyse des données permettra à la MRC d'identifier les zones de la rivière Sutton où des risques d'inondation et d'érosion sont présents. — PHOTO ARCHIVE LA VOIX DE L'EST

d'autres segments de rivières traversant son territoire. Plusieurs d'entre eux concernent les rivières Yamaska et Yamaska Sud-Est ainsi que Missisquoi.

Obtenir de telles données permettrait à la MRC et à ses municipalités membres de mieux planifier leur aménagement. Colliger ces informations s'avérerait toutefois coûteux puisque des études seraient nécessaires. « Ça reste un défi monétaire important. Et de sécurité publique », soutient M^{me} Grimard.

L'interdiction de construire des maisons dans le secteur étudié demeure en vigueur.

EN BREF

MATIÈRES ORGANIQUES

Début du service à Lac-Brome

Les citoyens de Lac-Brome peuvent commencer à mettre leurs matières organiques dans leurs bacs bruns. Le service de collecte débutera le 17 janvier pour les citoyens de la zone 1 et le lendemain pour ceux de la zone 2. Les collectes auront

lieu toutes les deux semaines jusqu'au mois d'avril. Par la suite, les camions de collecte passeront chaque semaine jusqu'à la mi-octobre. L'horaire sera disponible sur le site internet de la Ville. Celle-ci rappelle que le bac brun, comme les deux autres bacs, doit être placé à l'intérieur des limites de la propriété, les roues et poignées orientées du côté de la résidence pour faciliter la collecte. **MICHEL LALIBERTÉ**



Moments inoubliables!

UN CAHIER SPÉCIAL
À NE PAS MANQUER
CE VENDREDI 11 JANVIER
DANS

laVoixdel'Est

Vous organisez votre grand jour?
Découvrez un calendrier des préparatifs,
des astuces pour choisir le gâteau parfait et
des conseils pour une mine radieuse dans
ce cahier spécial dédié aux futurs mariés
et finissants!

UN SUSPECT RECHERCHÉ POUR DEUX VOLS AU MÊME COMMERCE

Un commerçant de Granby a été cambriolé deux soirs consécutifs par le même individu. Le Service de police de Granby est à la recherche de cette personne et sollicite l'aide du public pour la retrouver. Selon les informations dévoilées par le corps policier, le suspect s'est rendu au dépanneur Shell Boni-Soir de la rue Robinson Sud, le 30 novembre et le 1^{er} décembre. À chaque visite, il s'est rendu dans le bureau



du commerce qui n'était pas verrouillé et s'est emparé de billets de loterie. La valeur des deux vols grimpe à près de 400 \$. L'individu recherché est âgé d'environ 45 ans. Toute personne qui possède de l'information à son sujet doit contacter la détective Marie-Ève Miquelon au 450-776-8333 poste 3622 ou par courriel à memiquelon@granby.ca. Les informations peuvent également être transmises de façon confidentielle à Échec au crime au 1-800-711-1800. **KARINE BLANCHARD** — PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE GRANBY

LES FAITS DIVERS EN BREF

Sentence pour des attouchements

Une peine d'un an de prison a été imposée à un homme de Coaticook reconnu coupable d'avoir commis des attouchements sur une mineure et de l'avoir incitée à le toucher. Les crimes de Jerry Chase Magoon, 35 ans, avaient été commis à la fin des années 2000, à Lac-Brome et Stanstead, et alors que la victime était âgée de 9 à 13 ans. Son procès devant jury s'était tenu en novembre au palais de justice de Granby. M. Chase Magoon, qui a des antécédents judiciaires d'introduction par effraction et de voies de fait armées, sera aussi inscrit pendant 20 ans au Registre des délinquants sexuels.

sexuelle. Marcel Racine avait, à la fin des années 1980, commis des attouchements sur une personne mineure. Le septuagénaire devra aussi respecter une probation de trois ans et ne pas fréquenter les endroits où se trouvent des mineurs, et ce, pendant cinq ans. Il sera aussi inscrit au registre des délinquants sexuels. M. Racine n'avait pas d'antécédent judiciaire.

Menaces et port d'arme

Maxime Poulin, un homme de 24 ans de Granby, a récemment été condamné à 150 heures de travaux communautaires pour des méfaits commis en mai 2018. Le résidant de la rue Fournier avait alors exhibé un pistolet à plomb et proféré des menaces à un voisin qui s'était plaint du bruit. M. Poulin devra aussi respecter une probation de trois ans. Il avait été détenu durant deux mois et demi de façon préventive.

PAR PASCAL FAUCHER

Prison à domicile

Un homme de 74 ans de Farnham a de son côté été condamné à 18 mois de prison à domicile pour une infraction de nature

RE/MAX Professionnel inc.
Agence immobilière

À partir de 2%*
Estimation gratuite

JEAN BERGERON
Courtier immobilier
Remax Professionnel inc
1050, rue Principale
Granby Qc J2J 2N7
Tél. : 450 378-4120
Cell. : 450 776-0281
* Certaines conditions s'appliquent

Ensemble depuis 20 ans

M
CUISINES MARIO LAPLANTE

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS SERVIR

POUR TOUS VOS PROJETS

- Cuisines ■ Vanités
- Meubles sur mesure
- Comptoirs de tous genres
- Projets commerciaux
- Restauration d'armoires ■ Etc.

Mario Laplante
Créateur de cuisine depuis plus de 30 ans

CUISINES **MARIO LAPLANTE**
11, rue Quintal, St-Liboire | 450 223-4165

GRANDE VENTE
7 AU 19 JANVIER

Jusqu'à **50%** de rabais sur les montures sélectionnées

À l'achat d'une paire de lunettes complète avec traitement antireflets. Certaines conditions s'appliquent. Détails en clinique.

OPTO RÉSEAU

800, rue Principale, Granby | 450.915.3222
4545, rue Foster, Waterloo | 450.539.3555

Dre Mélanie Beaudry, Dre Marie-Michelle Clair, Dr Gilbert Fortier, Dre Isabelle Journet et Dre Noémie Larouche, optométristes

L'ÉTONNANT CONFORT D'UNE BARRE À CLOUS

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux du Groupe Capitaux Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE



MYLÈNE MOISAN
mmoisan@lesoleil.com

Line Desgagné est descendue au sous-sol avec son père, dans son atelier, il y avait accrochée au mur la barre à clous qui était là depuis toujours, au travers des collections de vis et de clous triés.

— Ma fille, ça a 200 ans, cette barre à clous là.

— Deux cents ans ?

— Pars avec, il ne faut pas qu'elle se perde dans le temps.

C'était en 1998, Line est repartie avec l'outil, prenant le relais de son histoire. C'est un des rares objets qu'elle garde de son père, Jérémie, qui habite dans une résidence au Saguenay. Qui, doucement, se perd dans le temps.

L'alzheimer.

Line est la gardienne de l'objet comme elle est la gardienne des souvenirs de son père, toutes ces histoires qu'il lui a racontées, qui ont quitté sa mémoire comme la barre à clous le mur de son atelier.

Là où on ne pourrait voir qu'une simple barre de métal, Line imagine tout ce qu'elle a traversé, les mains qui l'ont empoignée. Il y a eu celles de son grand-père Boniface,

qui a travaillé à Val-Jalbert, qu'il a dû quitter avec femme et enfant en 1927, quand l'usine de pâtes à papier a fermé.

Il a emporté la barre à clous.

Boniface et Anne sont allés s'installer à Hébertville-Station, ils ont eu leurs six autres enfants. « Mes grands-parents ont eu un commerce là-bas. Quand je suis allée au 100^e, je suis allée au magasin, il y avait une photo de mon grand-père avec le boucher. »

« [Mon père] a une tabatière, avec une pipe dedans. Il a sa musique à bouche dans son tiroir, avec sa montre de poche. Et une photo de lui et ma mère qu'il garde sur lui. [...] Il ramassait toujours plein de choses. Il récupérait des vis, des clous, des poignées, tout ce qu'il trouvait. Et à chaque fois qu'il avait besoin de quelque chose, il l'avait. »

— Line Desgagné

Ils ont dû plier bagage, encore. Le feu.

Mai 1943, une cinquantaine de maisons sont réduites en cendres, 300 personnes se retrouvent à la rue. « C'était le troisième grand feu d'Hébertville-Station, leur maison a brûlé. Ils ont déménagé à Chicoutimi. »

Avec la barre à clous.

« Ils étaient sur la rue Taché, juste en bas de la petite maison blanche qui a résisté au déluge. » La leur, qu'ils n'habitaient plus alors, été emportée.

« Elle n'existe plus aujourd'hui. »

L'outil, pour Line, c'est tout ça. « Ça parle, un objet comme celui-là. Ce



Line Desgagné est la gardienne de la barre à clous comme elle est la gardienne des souvenirs de son père Jérémie, toutes ces histoires qu'il lui a racontées, qui ont quitté sa mémoire. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

n'est pas seulement un objet, ça se rattache aux gens qui ont fait son histoire. Ça pourrait être une simple épingle que ce serait intéressant de savoir à qui elle a appartenu, ça a été quoi son chemin jusqu'ici. »

Elle garde de sa grand-mère un mouchoir de poche avec de la dentelle.

La barre à clous s'est effacée de la mémoire de son père. « Il ne lui reste plus beaucoup de souvenirs. Mais il se rappelle certains gestes, comme se faire la barbe, se mettre une cravate. Quand on le sort au McDo, il prend un café, deux biscuits, il est heureux. Il ouvre la porte aux femmes. »

Comme l'outil, son corps résiste au temps. « Il est droit comme une barre. »

L'expression prend ici tout son sens.

Son père a conservé des objets qui le ramènent peut-être au temps d'avant. « Il a une tabatière, avec une pipe dedans. Il a sa musique à bouche dans son tiroir, avec sa montre de poche. Et une photo de lui et ma mère qu'il garde sur lui. »

Quand il voit sa Carmen, il la reconnaît.

Quand Line va voir son père, elle se rappelle l'homme qu'il était, fier. « Il ramassait toujours plein de choses. Il récupérait des vis, des clous, des poignées, tout ce qu'il trouvait. Et à chaque fois qu'il avait besoin de quelque chose, il l'avait. »

Line a comme lui ce besoin de s'en-tourer d'objets. Elle a gardé pendant longtemps la collection complète des

Sélections du Reader's Digest de son père, de 1943 à 2000. « On se rend compte qu'il y a bien des affaires qui n'ont pas changé, comme les guerres. C'est fascinant de voir ça. »

Elle conserve précieusement dans une boîte les « trente-deux ans de cartes de Saint-Valentin, de Noël et de fête » que son amoureux, décédé il y a quatre ans, lui a écrites. « Cette boîte-là est sacrée. »

Elle est pleine de vie. Comme la barre à clous. Quand Line la regarde, elle fait un voyage dans le temps. « Je revois le sous-sol, les vis et les clous cordés, triés. Je trouvais ça rassurant. »

Le bonheur a parfois d'étonnants atours.

« Il y a un confort dans la mémoire des objets. »

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Deux Québécois contestent la loi

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Deux Québécois sont en Cour supérieure lundi matin afin de contester l'un des critères de la législation sur l'aide médicale à mourir.

« Je suis usée à la corde », a déclaré lundi midi, au palais de justice de Montréal, Nicole Gladu, âgée de 73 ans, l'une des deux personnes qui portent cette contestation sur leurs épaules.

L'autre est Jean Truchon, qui était absent lundi matin, car il doit suivre des traitements, comme à tous les jours.

Ni l'un ni l'autre ne répondent aux critères des lois pour obtenir l'aide médicale à mourir. Même s'ils sont très souffrants et atteints de graves maladies dégénératives incurables, ils ne sont pas en fin de vie.

Nicole Gladu souffre d'un syndrome post-poliomyélite et Jean Truchon de paralysie cérébrale : trois de ses quatre membres n'étaient pas fonctionnels dès sa naissance et il vient de perdre l'usage du dernier. Leur demande d'aide médicale à mourir a été refusée parce que leur mort n'est pas imminente, un critère imposé tant par Québec que par Ottawa pour avoir droit à l'aide médicale à mourir.

La loi québécoise la réserve aux seules personnes en fin de vie, alors que le Code criminel fédéral

parle d'une mort naturelle raisonnablement prévisible.

Selon M^{me} Gladu et M. Truchon, cette exigence devrait être déclarée invalide, car elle est vague et ambiguë et crée beaucoup trop d'incertitude. Cela force les gens à envisager d'autres méthodes pour mettre fin à leur vie, comme le suicide et la grève de la faim, « une mort cruelle », a lancé leur avocat, Jean-Pierre Ménard.

Il va de plus plaider que ce critère est contraire à l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui protège leur droit à la vie et à la sécurité, et aussi contraire à l'article 15 qui prévoit leur droit à l'égalité de traitement.

« Ils se sont battus toute leur vie pour être traités comme les autres », a fait valoir M^e Ménard, devant la juge. « Ces gens sont au crépuscule de leur vie. Et ils doivent continuer à se battre pour que l'on mette fin à leurs souffrances. »

Le Procureur général du Canada — toute comme la Procureure générale du Québec — sont là pour défendre leurs lois respectives.

ARGUMENTS

La position du premier est que de restreindre l'aide médicale à mourir aux personnes dont la mort naturelle est raisonnablement prévisible est le meilleur équilibre entre les droits de tous.

Car de l'offrir aux autres comporterait des risques démesurés pour la protection des personnes vulnérables et la prévention du suicide. Cela envoie des messages aux

personnes vulnérables que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, serait-il argumenté au cours des prochaines semaines.

Foutaises, juge M^{me} Gladu. Si l'on ne laisse pas cette option d'aide médicale à mourir à ceux qui ne sont pas en fin de vie, on peut les pousser vers le suicide, a-t-elle déclaré aux journalistes.

Selon le Procureur général du Québec, le critère de « fin de vie » n'est pas indûment restrictif : il est souple et relève de l'appréciation médicale.

Cette contestation des lois doit durer 33 jours au palais de justice de Montréal et plusieurs experts viendront témoigner.

M^{me} Gladu a débuté son témoignage lundi matin, expliquant à la juge la polio qui l'a plongée dans un coma de quatre mois, alors qu'elle n'avait que quatre ans. Puis, elle a relaté comment elle s'est remise sur pied et sa brillante carrière, interrompue par tous les effets du syndrome post-poliomyélite.

Elle ne pourra assister tous les jours au procès, en raison de son état de santé. Un système de vidéoconférence a été installé chez elle afin qu'elle puisse suivre les audiences à distance.

Il ne s'agit pas de faire trancher si l'aide médicale à mourir est une bonne chose ou pas, a précisé M. Ménard, car cette question a déjà été décidée. Ce n'est donc pas l'ensemble du régime qui sera examiné lors de ce procès, mais bien l'un de ses critères, soit celui de la mort imminente.



Jean Truchon et Nicole Gladu contestent la constitutionnalité de la loi sur l'aide médicale à mourir. — PHOTO LA PRESSE

RÉSULTATS DU : DIMANCHE 6 JANVIER 2019

TOUT-RIEN 02 06 07 08 09 11
12 13 18 20 21 23

Lotto 6/49 3 4 4 5 5 5 2 6

Sprinto 06 07 10 26 32

LOTTO 6/49 2 6 10 V V

Astro Jour - Mois - Année - Signe
20 - MAI - 78 - CAPRICORNE

banco 02 03 07 10 11 16 17 18 24 30
38 42 49 53 56 61 64 65 68 70 **Turbo x 3**

Quotidienne 2 25 3 866 4 4980 | **Triplex** 02 05
14 15 36 | **Extra** 9617901

Celebration 2019

Avez-vous votre billet? Gala le 13 janvier 2019!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

AU NOIR

POUR LES FÊTES, OSEZ LES CHEMISES AU NOIR.

AUDACE & STYLE POUR HOMMES DISTINGUÉS.

VVOG BOUTIQUE EN LIGNE
MODE POUR HOMME ET FEMME | **MA CHEMISE .CA**

150, RUE PRINCIPALE GRANBY | T. 450 372-3221 | VVOGGRANBY.CA

EN BREF

ACCUSÉ DE HAINE
CONTRE LES JUIFSUn Montréalais
voit ses conditions
renforcées

Un Montréalais accusé d'incitation à la haine contre les Juifs sur internet a vu ses conditions de mise en liberté sous caution renforcées lundi pour s'assurer qu'il reste à l'écart des écoles juives et des synagogues. L'homme âgé de 55 ans a été inculpé de deux chefs de menaces et d'un chef d'incitation à la haine relativement à des publications sur la page Facebook du *Journal de Montréal*. Parmi les messages, il y en avait un qui menaçait «d'éliminer des Juifs» et de s'en prendre à une école juive pour filles. Les nouvelles conditions de Robert Gosselin ont été ajoutées après que des membres de la communauté juive de Montréal eurent exprimé leur inquiétude quant au fait qu'aucune condition précise n'avait été imposée à l'accusé pour protéger les institutions et lieux de culte juifs. David Ouellette, du Centre consultatif des relations juives et israéliennes (CIJA), a souligné que des menaces antisémites avaient été proférées quelques jours avant l'attaque du 27 octobre contre une synagogue à Pittsburgh, ce qui avait accru l'anxiété de la communauté. **LA PRESSE CANADIENNE**

EN COUPLE DEPUIS 65 ANS

Deux aînés concluent
un pacte de suicide

Deux octogénaires en couple depuis 65 ans ont tenté de mettre un terme à leurs jours à la suite d'un pacte de suicide. Les deux personnes âgées de Chicoutimi auraient absorbé une quantité importante de médicaments pour mener leur intention à terme. Elles n'ont pas réussi, mais ont toutes deux été transportées au centre hospitalier. Selon les informations obtenues en exclusivité par *Le Quotidien*, l'événement s'est produit le vendredi 4 janvier dans une résidence pour personnes âgées de Chicoutimi. Les policiers et les ambulanciers ont été appelés rapidement sur les lieux, à la suite d'un appel des responsables du foyer. Ceux-ci auraient retrouvé l'homme de 85 ans et la dame de 81 ans dans un piteux état, au point où l'on a craint pour la vie de cette dernière. La femme se trouvait dans le coma; l'homme dans une situation précaire. Les deux personnes seraient aujourd'hui hors de danger.

LE QUOTIDIEN

La disparition d'Édith Blais fait
la manchette au Burkina Faso

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La communication entre la famille d'Édith Blais et le gouvernement du Canada s'est améliorée. Après la visite d'Affaires mondiales Canada dimanche, la mère et la sœur de la Sherbrookoise disparue au Burkina Faso se disent maintenant rassurées. Entre-temps, les médias burkinabés se sont saisis de l'histoire et les intervenants canadiens se font de plus en plus discrets.

« Nous sommes en contact avec Affaires mondiales Canada et ils nous fournissent un agent de liaison. Ils ont répondu à nos questions et à nos inquiétudes. Ils ont beaucoup écouté ce que nous avons à dire au sujet de notre expérience avec leur centre d'appel. Ils étaient très disponibles pour nous », explique Mélanie Bergeron-Blais, la sœur d'Édith Blais.

La famille, qui ne se limite pas à la thèse de l'enlèvement, dit qu'elle est maintenant informée du travail effectué dans le dossier. « Nous avons désormais confiance qu'ils travaillent dans le meilleur intérêt d'Édith. »

Rappelons que la jeune femme de 34 ans a été vue pour la dernière fois le 15 décembre à Bobo-Dioulasso, dans l'ouest du Burkina Faso, en compagnie de son copain italien, Luca Tacchetto. Les deux voyageurs qui manquent à l'appel devaient se rendre en voiture dans la capitale Ouagadougou avant de se diriger au Togo pour faire du volontourisme auprès de l'organisme Zion'Gaïa. Ils n'ont jamais atteint leur destination. Aucune transaction n'a été effectuée dans leurs comptes bancaires depuis au moins trois semaines et les efforts pour localiser leurs téléphones cellulaires ont jusqu'ici été vains.

La députée et ministre Marie-Claude Bibeau a téléphoné à la famille lundi matin. Son bureau avait été en contact avec les proches d'Édith Blais au cours du week-end. « Originaire de Sherbrooke, la ministre Bibeau est particulièrement préoccupée par la disparition d'Édith Blais et de son ami Luca. Pour la sécurité même d'Édith et de Luca, les communications publiques sur ce dossier seront fournies strictement par Affaires mondiales Canada », peut-on lire dans un

courriel émanant de son bureau.

Selon plusieurs sources, le gouvernement canadien conseille la discrétion aux intervenants impliqués de près ou de loin dans le dossier. La journaliste pigiste Sophie Douce, déployée au Burkina Faso pour le journal *Le Monde*, a tenté d'interroger des expatriés canadiens. « Les ressortissants canadiens ont reçu la consigne de ne pas parler, d'étouffer l'affaire. »

Selon elle, la nouvelle de la disparition d'Édith Blais et de Luca Tacchetto a circulé dans les grands quotidiens burkinabés lundi, à une échelle plus modeste qu'au Canada. « Comme il y a eu une grosse attaque récemment à Yirgou, on parle surtout de ça. Mais il y a une inquiétude dans la population locale. Elle trouve que ce n'est pas bon pour son pays. Chez les expatriés, il y a une certaine inquiétude. On ne peut pas se déplacer partout. »

Sophie Douce raconte que la sécurité s'est dégradée rapidement dans l'est du Burkina Faso. Au contraire, la route entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, que devait emprunter le couple, est réputée sécuritaire. « C'est une bonne route goudronnée, ce qui est rare ici. Elle est très passante. »

L'organisme Zion'Gaïa, du Togo, n'a pas voulu commenter la disparition des deux volontaires qui devaient lui prêter main-forte.



La Sherbrookoise Édith Blais est portée disparue depuis le 15 décembre 2018.

— PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

« Nous sommes très touchés par la disparition d'Édith et Luca. Nous sommes très occupés sur notre projet. Nous ne souhaitons pas spécialement communiquer avec des journalistes autour de cette affaire », lit-on dans une réponse envoyée par courriel.

Enfin, le directeur général du Carrefour de solidarité internationale (CSI) de Sherbrooke, Étienne Doyon, affirme que l'aide humanitaire demeure très importante, précisant au passage qu'Édith Blais n'avait aucun lien avec son organisation. « Nous partageons l'inquiétude de la famille. »

Le CSI est toujours présent pour

des projets de solidarité internationale au Mali, pays voisin du Burkina Faso, mais n'envoie plus de volontaires dans cet État. « On ne dit pas de ne plus y aller, mais quand on y va, il faut faire affaire avec des organismes crédibles. Ce qui est triste, c'est que les personnes les plus vulnérables vivent souvent dans des zones complexes où la situation de sécurité n'améliore rien. Mais cet élan de solidarité est très important. Il faut simplement évaluer sa propre tolérance au risque et après, faire son propre choix. L'ouverture à contribuer à un monde meilleur est importante. »



La sœur et la mère d'Édith Blais se disent maintenant rassurées que le gouvernement travaille dans le meilleur intérêt de la disparue. — PHOTO LA PRESSE

Bell veut plus d'accès aux données personnelles

DAVID PADDON
La Presse canadienne



Lorsque l'autorisation est donnée, Bell recueille des informations sur l'âge, le sexe et les adresses de facturation de ses clients. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

TORONTO — Le plus grand groupe de télécommunications du Canada fait l'objet de critiques mitigées en raison de la mise en place d'un plan qui s'inspire d'entreprises comme Google et Facebook et prévoit de collecter une masse d'informations sur les activités et les préférences de ses clients.

Bell Canada a commencé à demander à ses clients, en décembre, la permission de suivre et de recueillir des données sur leur utilisation de leur téléphone fixe et cellulaire, d'internet, de la télévision, des applications ou de tout autre service fourni par Bell ou une de ses sociétés affiliées.

En retour, Bell affirme qu'elle offrira des publicités et des promotions mieux adaptées à leurs besoins et à leurs préférences.

« Le principe du marketing personnalisé permet à Bell de cibler ses publicités en fonction du compte du participant et de ses habitudes d'utilisation, un peu comme le font depuis un moment des entreprises comme Google », a indiqué la société dans de récents avis transmis à ses clients.

Lorsque l'autorisation est donnée, Bell recueille des informations sur l'âge, le sexe et les adresses de facturation de ses clients, ainsi que sur les tablettes, téléviseurs ou autres appareils utilisés pour accéder aux services de Bell.

La société collecte également le « nombre de messages envoyés et reçus, minutes voix, volumes de données utilisées et type de connectivité employé pour le téléchargement ou la lecture en continu ».

« Les partenaires marketing de Bell ne recevront pas les renseignements personnels des participants du programme, nous relayerons simplement leurs offres auprès des participants », assure la société à ses clients.

Teresa Scassa, professeure de droit à l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche du Canada

en politiques et droit de l'information, estime que Bell a bien expliqué ce qu'elle voulait faire.

Cependant, M^{me} Scassa souligne que les clients de Bell qui adhèrent au nouveau programme pourraient divulguer des informations personnelles de valeur commerciale en échange de peu, voire de rien, tout en augmentant les risques pour leur vie privée et leur sécurité.

« Voici une entreprise qui exploite toutes les informations personnelles qui me concernent, toutes les activités que je mène et qui les monétisent. Qu'est-ce que je reçois en retour ? De meilleures annonces ? Vraiment ? C'est tout ? Pourquoi pas de meilleurs prix ? »

RISQUES

Le consultant torontois Charlie Wilton, dont le cabinet a déjà conseillé Bell et Rogers par le passé, affirme qu'il existe « une tonne » de preuves montrant que les consommateurs sont de plus en plus conscients de la valeur de leurs informations personnelles.

« Dans un monde parfait, ils accorderaient des rabais ou des points de façon plus concrète, plutôt que de simplement éliminer un élément désagréable — ce qu'ils proposent actuellement », a expliqué M. Wilton.

Pour sa part, le porte-parole de Bell, Nathan Gibson, note dans un courriel que ses clients ne sont pas obligés de s'inscrire à son nouveau programme de marketing et qu'ils peuvent s'en retirer ultérieurement en adaptant

leurs instructions à l'entreprise.

« Les informations sur les clients sont toujours protégées, régies par notre politique de confidentialité stricte et conformes à toutes les réglementations canadiennes en matière de confidentialité », fait valoir M. Gibson.

Une porte-parole du commissaire fédéral à la protection de la vie privée a déclaré ne pas avoir reçu de plainte concernant le nouveau programme de Bell.

Cependant, Tobi Cohen a fait remarquer que Bell avait retiré et remplacé son précédent programme d'annonces pertinentes pour son service mobile, après que la commission eut conclu en 2015 que les consommateurs insatisfaits ne devraient pas être obligés de prendre l'initiative de se retirer.

« À la suite d'autres consultations et discussions avec notre bureau, Bell a apporté des améliorations et a relancé le programme avec un consentement préalable en 2016 », a expliqué M^{me} Cohen.

Elle a ajouté que la commission de la protection de la vie privée n'avait pas examiné le nouveau programme de marketing « personnalisé », mais que la loi fédérale sur la protection de la vie privée régissant les organisations du secteur privé comportait de nombreuses exigences.

Entre autres choses, les organisations « doivent expliquer quels sont les risques de préjudice pouvant être encourus par la collecte, l'utilisation ou la divulgation de ces informations ».

EN BREF

INSOLITE

Les rues d'une ville de Terre-Neuve envahies par les phoques

Les phoques ont envahi les rues de Roddickton, au nord

de Terre-Neuve. Ses habitants craignent pour la sécurité des animaux, mais se sont fait avertir de rester à l'écart. Brendon Fitzpatrick, résidant de la municipalité, a affirmé ces dernières semaines que les animaux se sont promenés dans la ville, parfois au milieu de la route. Dans les images que M. Fitzpatrick a publiées sur Twitter, on peut voir des phoques se déplacer dans la

rue, nager dans un ruisseau et grimper sur un banc de neige près d'une station-service. M. Fitzpatrick a vu les bêtes en groupe de deux ou trois et au total, il en a aperçu plus d'une vingtaine. Dans un communiqué, le ministère des Pêches a assuré qu'il surveillait la situation. Il a rappelé à la population qu'il était illégal et dangereux de déranger un mammifère marin. LA PRESSE CANADIENNE


Suivez nous sur 

Au plaisir de réaliser ensemble votre projet!



Luc Landry, propriétaire

450 263-4448

152, RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE


Estimation gratuite

Salle de montre

Cuisiniste

Formation Hiver 2019



ASP Représentation



Sessions d'information • Mardi 29 janvier 2019 • 13 h 30 et 18 h 30

Horaires des cours :
 lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h
 Du 11 février au 7 juin 2019 (17 semaines)
 450 h (120 h en entreprise)

www.classeaffaires.info




MODE POUR HOMME ET FEMME

MICHAEL KORS

Joseph Ribkoff

Deeigual

TRICOTTO

VERO MODA

Dex

STYLE & DISTINCTION

Pour un look à votre image

150, RUE PRINCIPALE GRANBY | T. 450 372-3221 | VVOGGRANBY.CA 

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca

facebook.com/
lavoixdelest

@lavoixdelest

Plus qu'un conseiller...
...un ami depuis 25 ans

YVES PAQUETTE
Courtier immobilier

RE/MAX
Professional inc.
Agence immobilière

2%
SOUS CERTAINES
CONDITIONS

CELL.: 450 775-9940 BUR.: 450 378-4120
ESTIMATION GRATUITE

5364148

DEUX CANADIENS EMPRISONNÉS EN CHINE

Trudeau et Trump dénoncent leur « détention arbitraire »

Agence France-Presse

OTTAWA — Le premier ministre canadien Justin Trudeau et le président américain Donald Trump ont discuté lundi de « la détention arbitraire de deux Canadiens en Chine », depuis le 10 décembre, exhortant Pékin à les libérer.

Les deux dirigeants nord-américains ont également « discuté de la demande d'extradition que les États-Unis ont faite au Canada », ajoute ce communiqué transmis par Ottawa.

Cette demande s'inscrit dans le cadre d'une enquête américaine sur Huawei, qui a conduit à l'arrestation le 1^{er} décembre de la directrice financière de ce géant chinois des télécommunications, Meng Wanzhou, à Vancouver, ont confirmé à l'Agence France-Presse les services de M. Trudeau.

MM. Trump et Trudeau « ont réaffirmé l'importance de respecter l'indépendance judiciaire et la primauté du droit » dans ce dossier, précise le communiqué du cabinet du premier ministre canadien.

Les autorités chinoises détiennent depuis le 10 décembre, officiellement pour activités « menaçant la sécurité nationale », l'ex-diplomate canadien Michael Kovrig, employé par l'organisme de réflexion International Crisis Group, et le consultant canadien Michael Spavor, fréquemment en



Les deux dirigeants entendent poursuivre leurs efforts afin d'obtenir la libération de Michael Kovrig et Michael Spavor. — PHOTO ARCHIVES AFP

relation avec la Corée du Nord.

« Les deux dirigeants ont convenu de poursuivre leurs efforts en vue d'obtenir leur libération », souligne le communiqué du gouvernement canadien.

De nombreux observateurs jugent que la détention des deux Canadiens constitue une mesure de rétorsion après l'interpellation de M^{me} Meng à la demande de la justice américaine, alors qu'elle était en transit à Vancouver, la métropole de la côte pacifique canadienne.

Washington la soupçonne de complicité de fraude pour contourner les sanctions américaines contre l'Iran. Elle a été libérée sous strictes conditions dans l'attente d'une nouvelle comparution début février durant laquelle la justice canadienne doit étudier

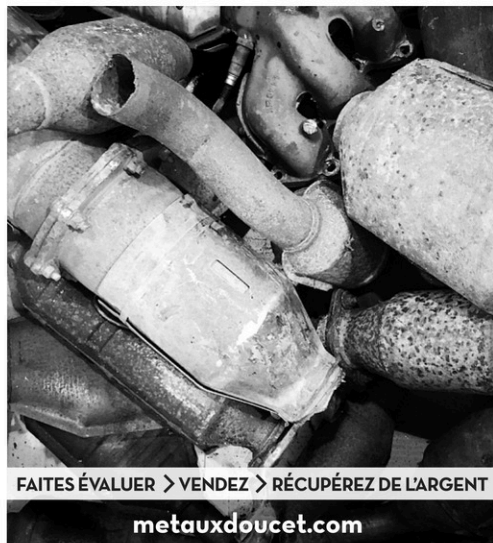
la demande américaine. Fille du fondateur de Huawei, elle encourt plus de 30 ans de prison si elle est jugée devant un tribunal américain.

Le Canada, soutenu par les États-Unis et plusieurs pays européens dont la France et l'Allemagne, a appelé à plusieurs reprises à la libération immédiate de MM. Kovrig et Spavor. La Chine, qui ne décolère après l'arrestation de M^{me} Meng, a fait part de son « opposition catégorique » à une telle remise en liberté.

Plusieurs observateurs estiment que le gouvernement canadien de Justin Trudeau se retrouve au cœur de cette crise diplomatique majeure un peu malgré lui, otage de la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine depuis plusieurs mois.

A
M

ACIER & MÉTAUX DOUCET



SAVIEZ-VOUS?

Nous faisons l'achat et le recyclage de vieux CATALYSEURS!

Notre équipe est dotée d'outils technologiques afin d'évaluer votre marchandise. Les prix sont fixés en temps réel en fonction des modèles et du cours des marchés des métaux.

Prenez rendez-vous avec un membre de notre équipe ou encore passez nous voir.

GRANBY

450.375.0361
1050, rue St-Charles Sud

Lundi au vendredi
7 h 30 à 16 h 30
Horaire hiver

FAITES ÉVALUER > VENDEZ > RÉCUPÉREZ DE L'ARGENT

metauxdoucet.com

5362518

PIEDRÉSEAU
PODIATRES - ORTHÈSES

*vous souhaitez
bonne et
heureuse année!*



MEMBRE DE
ORDRE
DES PODIATRES
DU QUÉBEC
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

Consultez-nous pour des solutions

- Orthèses plantaires
- Verrues plantaires
- Ongles incarnés
- Évaluation des enfants
- Laser pour ongles
- Injection de cortisone
- Et beaucoup plus!

Dr Keven Lambert
Podiatre

Dr Gabriel
Beaudoin-Côté
Podiatre

Aucune référencemédicale requise • Remboursé par laplupart des assurances

800 Principale bur. 108, Granby
piedreseau.com

877 622-9580

5361725

«RAFLE DES ANNÉES SOIXANTE»

La Saskatchewan s'excuse solennellement

CARDIO BÉBÉ
10% DE RABAIS
 POUR TOUS LES NOUVEAUX MEMBRES
 valide jusqu'au 15 janvier



Madessimo
 école de danse latines

DÉBUT DE LA SESSION
LE 15 JANVIER
MARDI À 10 H 30
JEUDI À 10 H 30

COURS D'ESSAI GRATUIT
LES 15 ET 17 JANVIER À 10 H 30

142, rue Boivin, Granby • 450 375-6007 www.madessimo.com

DES GRENIERS ROBICHAUD



Tuyau d'extension qui facilite l'installation et cache facilement la pompe et la tuyauterie derrière un mur fini.

Venez voir notre salle de montre au
21, rue Guy, Granby | 450 372.8393
 desgreniersrobichaud.com

DANIEL TOUCHETTE
 ARPENTEUR • GÉOMÈTRE

EN MODE SOLUTION

Lucie Martin
 Contrôleuse

À votre service depuis plus de 9 ans pour tous vos projets.

Certificat de localisation - Piquetage
 Implantation - Bornage - CPTAQ

474, rue Desjardins Sud, Granby • 450 777-8883
 26, boul. Bromont, bur. 205, Bromont • 450 534-0028
 arpenteur@danieltouchette.ca www.danieltouchette.ca

RYAN MCKENNA
 La Presse canadienne

REGINA — Le premier ministre de la Saskatchewan a présenté lundi ses excuses aux survivants de la «rafle des années 1960», ces Autochtones arrachés enfants à leurs proches pour être confiés à des familles allochtones.

Dans une déclaration solennelle à l'Assemblée législative, Scott Moe a présenté les excuses « du gouvernement et de la population » de la Saskatchewan, qui ont « laissé tomber » ces enfants à l'époque.

Le premier ministre s'est dit désolé « pour la douleur et la tristesse » que ces Autochtones ont vécues, mais aussi pour la perte de leur

culture et de leur langue.

Environ 20 000 enfants autochtones ont été enlevés à leur famille biologique et confiés à des foyers allochtones à partir des années 1950, jusqu'à la fin des années 1980. Cette pratique a privé les enfants de leur langue, de leur culture et de leurs liens familiaux.

Le premier ministre Moe a soutenu lundi que les conséquences de cette mesure se font encore sentir aujourd'hui. Il a remercié les survivants qui sont venus raconter leur histoire lors de six « cercles de partage » mis en place par le gouvernement afin que la province puisse mieux comprendre ce qui s'était passé.

M. Moe a reconnu que « rien ne pourrait restaurer pleinement » ce que ces survivants ont perdu.

« Mais ce que nous pouvons offrir, c'est l'assurance solennelle que les politiques gouvernementales ont changé et continuent de changer », a-t-il promis.

Avant ces excuses, des survivants avaient espéré une annonce concrète visant à réduire le nombre d'enfants autochtones encore pris en charge par l'État aujourd'hui. À la fin de septembre, le nombre d'enfants pris en charge en dehors du milieu familial dépassait 5200 en Saskatchewan. Le survivant George Scheelhaase a ainsi estimé que le gouvernement s'excusait pour quelque chose qui se passe encore de nos jours.

L'Alberta et le Manitoba se sont déjà excusés pour leur rôle dans cette « rafle des années 1960 ».



Le premier ministre Scott Moe s'est dit désolé « pour la douleur et la tristesse » que ces Autochtones ont vécues. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

NOUVELLE BOUTIQUE TENDANCE DE MEUBLES, MATELAS ET DÉCO À GRANBY!

VENEZ RENCONTRER NOS EXPERTS DU MEUBLE




Jacques Palardy, directeur ventes et opérations, Brigitte Bédard, service à la clientèle, Mario Dufresne, responsable entrepôt, Alex Morin, directeur général et copropriétaire, Pierre Blanchette, conseiller, Robert Brault, copropriétaire, Danielle Archambault, conseillère, Bruno Bessette, conseiller.

e enorã mobilier

59 Évangéline, Granby | enora.ca

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:
 Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.
 Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

7737 Logements à louer Granby

3½, 1^{er} plancher, ch., écl., eau chaude fournie, poêle, réfrig., lav./séch. incl., 690 Principale (à l'arrière), près des Galeries, libre imm., idéal 50 ans et +, 575\$/mois. 450 372-3926 ou 450 770-1626.

3½ TRIPLEX, pl. flottant/céramique, paisible, résidentiel, frais peint, stat incl. libre imm., 514 951-7727

4½ au 3e et 3½ semi-meublé, libre immédiatement. Près du Rona, tranquille, références exigées. 450 521-0220

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
 RELAXATION -FORFAIT 77

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite. MNP syndic de faillites, GRANBY
450-361-559
 Siège social: Montréal

7787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000\$ +
 et hypothèque 1^{re} et 2^e, 30 000\$ et +, aucun cas refusé. 1 438-821-9485

7819 Messages personnels

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

7833 Possibilités d'affaires

ENTREPRISE d'entretien paysager spécialisée en coupe de gazon et taille de haie. 6 tracteurs à gazon, 2 tracteurs à neige et tout l'outillage requis pour l'exécution des travaux de paysagement. Clientèle établie depuis plus de 14 ans, chiffre d'affaires annuel 250,000 \$, à vendre pour raison de santé. Prix demandé : 150,000 \$. 450-330-2970.

7834 Offres d'emploi

ATTENTION!!
Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Granby
 Pour les rues : Bisson, de l'Émérillon, des Oliviers, des Peupliers et des Tilleuls.
 LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

COWANSVILLE PARCOURS DISPONIBLE pour distribuer LA VOIX DE L'EST
 Du lundi au samedi
 Livraison le matin avant 7 heures
 Pour les rues : Barré, Yamaska, St Patrick, Principale, Hillcrest, Money et Larouche
 Laissez vos coordonnées au 450 375-4555, boîte vocale 4527

COWANSVILLE REMPLACEMENT DE VACANCES
 pour distribuer LA VOIX DE L'EST
 du 28 janvier au 18 février 2019
 Du lundi au samedi
 Livraison avant 7 heures am
 Durée : Environ 3 heures / jour
 Laissez vos coordonnées au 450 375-4555, boîte vocale 4527

MESCOPAL Transport St-DAMASE
CHAUFFEUR(SE) DEMANDÉ(E)
 Pour semi-remorque et citerne
 Permis de classe 1. Expérience avec citerne ou cours de conduite
 Travail local et parfois Ontario
 Demandez Michel : 450 223-4400
 Télécopieur : 450 797-3631

MOTORISÉ
 recherché pour distribuer LA VOIX DE L'EST pour les secteurs de Bromont, Adamsville et Brigham.
 Laissez vos coordonnées au 450 375-4555, boîte vocale 4527

7851 Automobiles
 À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
 www.financementbrisson.info

leucan

compte sur moi

Faites une différence pour les enfants

leucan.qc.ca
 1 800 361-9643

Au Québec,
1 personne sur 14
 est atteinte d'insuffisance rénale

Par votre appui,
 vous contribuez au maintien de la recherche, des activités et services offerts tout en aidant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes et celle de leurs proches.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

Donnez à
 La Fondation canadienne du rein
Merci de votre générosité

rein.ca/quebec
 1-800-565-4515 • 514-938-4515

Abonnez-vous...
450 375-4555

VOTRE HOROSCOPE



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Les premières minutes d'un exposé, d'une présentation ou d'une entrevue sont toujours les plus cruciales. Si vous parvenez à capter l'attention de votre public dès les premiers instants, la partie sera quasiment gagnée. Le Soleil en Capricorne de votre étape anniversaire favorise le magnétisme, et Mercure la communication ainsi que tout ce qui relève de l'intellect. Ayez confiance en vous.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Bien que la Lune en Verseau vous soit favorable, son cycle pourrait vous donner envie de renoncer à une résolution de nouvelle année. Ne vous précipitez pas des efforts qu'il faudra fournir sur le long terme, et songez plutôt à passer au travers de la journée en cours. Votre détermination connaîtra sous peu un second souffle, et vos projets pour 2019 iront en s'élargissant...

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Le jargon propre à un milieu ou à une profession pourrait vous sembler bien abstrait. Étant donné que le cycle de la Lune en Verseau est parfois bien complexe, il serait sage d'éclaircir tout ce qui vous semble nébuleux. Il n'y a aucune honte à admettre une ignorance et à demander des explications détaillées. Une journée où l'on apprend est une journée de laquelle on sort toujours gagnant.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Bien que quatre astres se trouvent en Capricorne, au carré de votre Signe, vous devriez être en mesure de tirer profit de ce 8 Janvier 2019. Grâce à la Lune en Verseau et à Mars en Bélier, vous pourriez recevoir des nouvelles au moment où vous ne les espérez plus. Au travail ou entre amis, les autres seront impressionnés par votre présence d'esprit et votre rapidité d'exécution.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous auriez avantage à considérer chacune de vos options en termes d'investissements et de partenariats d'affaires. Devant un problème de choix, laissez-vous guider par votre esprit rationnel plutôt que par l'impulsion émotive. Et pour dissiper un malaise relationnel, il serait préférable d'avoir recours à des gestes concrets plutôt qu'à la verbalisation de simples promesses...

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Le cycle de la Lune en Verseau ainsi que le bon regard de Vénus et de Jupiter en Sagittaire devraient plutôt appuyer les rapports de force qui régissent votre univers. Quelqu'un de dominant ou d'égoцентриque pourrait essayer de monopoliser l'attention ou de prendre le contrôle d'une activité? Qu'à cela ne tienne, pour bien faire, il faudra vous efforcer de conserver un optimisme philosophique!

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il est normal d'avoir hâte à certains événements, mais en imaginant leurs moindres détails, vous courez le risque de connaître la déception. Vu que les quatre astres en face de votre Signe, en Capricorne, apportent un climat de surprise, il serait préférable de miser sur la spontanéité. Tant que Mars sera en Bélier, au carré du Cancer, il faudra insister sur les points importants en donnant des directives.

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Le cycle de la Lune en Verseau, face au Lion, devrait considérablement modifier l'atmosphère, vous permettant d'évoluer dans un environnement cordial, compréhensif et conciliant. La personne qui vous intimide le plus pourrait s'absenter momentanément ou se retirer d'un projet de façon permanente. Et compte tenu de l'appui de Jupiter en Sagittaire, une affaire pourrait surprendre par son ampleur.

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Malgré le caractère impressionnant de la présence de Jupiter en Sagittaire, au carré de la Vierge, il est primordial de ne pas vous énerver inutilement. Ce qui pourrait paraître à prime abord comme un problème, risque justement de se résoudre par lui-même. En paniquant, vous risqueriez principalement d'aggraver la situation. Détendez-vous et amusez-vous en bonne compagnie...

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Le cycle de la Lune en Verseau devrait créer pour vous un climat plutôt idéal pour solliciter des appuis ou prendre la direction d'un programme qui englobe de nombreux autres individus. On dit qu'il est impossible de plaire à tout le monde. Cependant, vos aptitudes sociales et votre bonne nature pourraient justement faire en sorte que vous vous méritiez la sympathie du plus grand nombre.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Le carré que forme la Lune en Verseau avec votre Signe pourrait compliquer l'application de modèles théoriques dans la pratique. Il est possible qu'il faille composer avec une contrainte imprévue pour faire fonctionner une mécanique ou un programme informatique. Il pourrait aussi s'agir de mésentente entre ceux qui prennent les décisions et ceux qui doivent les exécuter. Gardez le sourire...

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

En accord avec votre Signe, la Lune en Verseau vous propose un mardi étincelant... ou presque. Un entretien pourrait avoir un caractère plutôt intense, voire passionné... Profitez-en pour parler sincèrement de vos émotions. Grâce à Vénus et à Jupiter, un événement social promet de dépasser vos attentes. Et un peu d'humour de votre part brisera la glace et détendra l'atmosphère...



POISSONS



BÉLIER



TAUREAU



GÉMEAUX



CANCER



LION



VERGIE



BALANCE



SCORPION



SAGITTAIRE

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
 (514) 257-8711
 www.dev.org

le monde

MUR À LA FRONTIÈRE AVEC LE MEXIQUE

Trump s'adressera à la nation

JÉRÔME CARTILLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a encore fait monter d'un cran la pression pour le mur qu'il réclame à cor et à cri en annonçant un discours à la Nation mardi soir et un rare déplacement à la frontière avec le Mexique deux jours plus tard.

Engagé dans un bras de fer avec les démocrates qui a provoqué la fermeture partielle des administrations fédérales, le président américain dresse depuis plusieurs jours le tableau d'une grave crise face à l'afflux de migrants, une caractérisation rejetée avec force par ses adversaires qui dénoncent une basse manœuvre politique.

« Je suis ravi de vous informer que je vais m'adresser à la Nation sur la crise humanitaire et de sécurité nationale à notre frontière sud », a tweeté le président au 17^e jour du « shutdown » qui contraint quelque 800 000 fonctionnaires fédéraux à rester chez eux.

L'intervention présidentielle est prévue mardi à 21 h. Aucune précision n'avait été fournie sur les chaînes qui transmettront ce discours intervenant dans un climat



Donald Trump a encore fait monter d'un cran la pression pour le mur qu'il réclame à cor et à cri en annonçant un discours à la Nation mardi soir. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

politique très tendu.

Deux jours plus tard, M. Trump se rendra à la frontière avec le Mexique pour rencontrer « ceux qui sont en première ligne » de ce qu'il a baptisé une « crise de sécurité nationale ».

M. Trump exige le déblocage de plus de 5 milliards de dollars pour édifier le mur promis en campagne afin de lutter contre l'immigration clandestine. « Nous devons construire le mur. Il s'agit de la sécurité de notre pays [...]. Nous n'avons

pas le choix », a-t-il lancé dimanche.

Les démocrates, qui ont repris le contrôle de la Chambre des représentants à l'issue des élections de mi-mandat, répètent qu'ils sont opposés au financement de ce mur qu'ils jugent « immoral », coûteux et inefficace.

«AUCUN PROGRÈS»

Les négociations menées au cours du week-end par le vice-président Mike Pence n'ont pas permis la moindre avancée.

« Aucun progrès n'a été réalisé. À ce stade, aucune autre rencontre avec ce groupe n'est prévue », a résumé, laconique, un responsable démocrate à l'issue de la réunion de dimanche.

Ces derniers jours, Donald Trump et ses proches laissent planer la possibilité de recourir à une procédure d'urgence exceptionnelle, hypothèse qui a suscité une levée de boucliers dans le camp démocrate.

L'idée avancée serait de déclarer une « urgence migratoire » à la frontière en vertu du « National Emergencies Act » qui permet au président des États-Unis d'avoir recours à des pouvoirs extraordinaires.

Nombre de ses prédécesseurs ont fait usage de ces dispositions comme George W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001 (pour augmenter les moyens de

l'armée au-delà du budget voté) ou Barack Obama lors de l'épidémie de grippe H1N1 (pour lever certaines dispositions du secret médical).

Mais le Congrès a le pouvoir de contester tout décret d'urgence. Et l'opposition démocrate, qui contrôle désormais la Chambre des représentants, a d'ores et déjà indiqué qu'elle ferait tout pour le bloquer.

En mars 2018, M. Trump s'était rendu à San Diego, près de la frontière avec le Mexique, pour examiner, lors d'une visite savamment mise en scène, des prototypes de mur.

Durant la campagne et depuis son arrivée au pouvoir il y a deux ans, M. Trump a envoyé des messages très différents — et parfois contradictoires — sur la longueur et la nature exacte du mur qu'il espérait.

Depuis quelque temps, il émet l'idée d'un mur fait de barres verticales en acier et non en béton dans l'espoir de rendre le projet plus acceptable pour les démocrates.

En vain. Et le record du plus long « shutdown » de l'histoire pourrait bientôt tomber : 21 jours, entre fin 1995 et début 1996, sous la présidence de Bill Clinton.

Donald Trump et ses proches laissent planer la possibilité de recourir à une procédure d'urgence exceptionnelle, en vertu du « National Emergencies Act »

EN BREF

MEXIQUE

Une fusillade fait sept morts à Playa del Carmen

Une fusillade a fait au moins sept morts dans un bar de Playa del Carmen, au Mexique. La police locale rapporte que la violence a éclaté au bar « Las Virginias », dans un secteur pauvre relativement éloigné des zones touristiques. Un homme a aussi été blessé. Les assaillants courent toujours. Une explosion survenue à bord d'un traversier avait blessé 26 personnes en février dernier. **ASSOCIATED PRESS**

Des grillons derrière les « attaques acoustiques » à Cuba ?

Agence France-Presse

WASHINGTON — Washington affirme que des diplomates américains ont été visés par des « attaques acoustiques » à Cuba, mais une étude d'un enregistrement a conclu à un son produit par des grillons.

Les autorités américaines affirment qu'au moins 24 personnes au sein de leur ambassade à La Havane ont souffert entre fin 2016 et août 2017 de migraines, nausées et légères lésions cérébrales, qu'elles pensent avoir été causées par des appareils acoustiques perfectionnés.

Les États-Unis ont retiré en réponse plus de la moitié de leur personnel diplomatique à Cuba,

suspendu leurs activités consulaires à La Havane, et ordonné l'expulsion de 15 diplomates cubains du territoire américain, provoquant une crise diplomatique entre les deux pays.

Deux biologistes se sont penchés sur un enregistrement d'un bourdonnement censé faire partie de ces attaques acoustiques et ont conclu que le bruit en question correspondait au chant d'accouplement du grillon à queue courte de De Geer, présent dans les Caraïbes.

Rendue publique la semaine dernière, leur étude n'a pas encore été publiée dans une revue scientifique, ni évaluée par des pairs. Elle ne s'intéressait pas directement à la cause des problèmes de santé

rencontrés par les diplomates, et les chercheurs n'excluent pas l'éventualité d'attaques acoustiques par ailleurs.

« Bien que déroutants, les sons mystérieux à Cuba ne sont pas physiquement dangereux et ne constituent pas une attaque acoustique », avance l'étude d'Alexander Stubbs, doctorant à l'université de Berkeley en Californie, et de Fernando Montealegre-Zapata, enseignant en biologie sensorielle à l'université de Lincoln, en Grande-Bretagne.

Les deux chercheurs ont étudié un enregistrement réalisé par un employé du gouvernement américain, envoyé à l'US Navy et diffusé ensuite par l'agence *Associated Press*, et l'ont comparé à une base de

données de l'université de Floride.

Le chant du grillon à queue courte de De Geer — dont le rythme des battements d'ailes compte parmi les plus élevés de l'espèce — correspond à l'enregistrement en termes « de durée, de fréquence de répétition des battements, du spectre de puissance, du taux de stabilité des battements et d'oscillations par battement », indique l'étude.

Ses auteurs font le parallèle avec le mystère de la « pluie jaune » lors de la Guerre froide. Les États-Unis avaient accusé en 1981 l'Union soviétique de mener des attaques chimiques en Asie du Sud-Est, alors que des chercheurs ont conclu que ces « pluies » étaient en fait des excréments d'abeilles.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Tampa Bay, Toronto, Boston.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Washington, Pittsburgh, Columbus.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include N.Y. Islanders, Montréal, Carolina, Florida, N.Y. Rangers, New Jersey, Detroit, Philadelphie, Ottawa.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Nashville, Winnipeg, Colorado.

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Nashville, Winnipeg, Colorado.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Calgary, Vegas, San Jose.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Dallas, Minnesota, Anaheim, Vancouver, Edmonton, Arizona, Chicago, St. Louis, Los Angeles.

LNH

Dimanche 6 janvier Caroline 5 Ottawa 4 N.Y. Rangers 0 Arizona 5 New Jersey 2 Vegas 3 Washington 3 Detroit 2 Dallas 1 Winnipeg 5 Chicago 5 Pittsburgh 3 Edmonton 4 Anaheim 0 Lundi 7 janvier Nashville 4 Toronto 0 St. Louis 3 Philadelphie 0 Minnesota 1 Montréal 0 Calgary à Chicago, 20h30. Los Angeles à San Jose, 22h30. Mardi 8 janvier Minnesota à Boston, 19h. New Jersey à Buffalo, 19h. Floride à Pittsburgh, 19h. Caroline à N.Y. Islanders, 19h. Columbus à Tampa Bay, 19h30. Montréal à Detroit, 19h30. Philadel. à Washington, 19h30. Dallas à St. Louis, 20h. Colorado à Winnipeg, 20h. N.Y. Rangers Vegas, 22h. Edmonton à San Jose, 22h30. Mercredi 9 janvier Nashville à Chicago, 20h. Colorado à Calgary, 21h30. Ottawa à Anaheim, 22h. Jeudi 10 janvier Nashville à Columbus, 19h. Dallas à Philadelphie, 19h. Washington à Boston, 19h. Toronto au New Jersey, 19h. Islanders à Rangers, 19h. Caroline à Tampa Bay, 19h30. Montréal à St. Louis, 20h. Winnipeg au Minnesota, 20h. Floride à Edmonton, 21h. Arizona à Vancouver, 22h. San Jose Vegas, 22h. Ottawa à Los Angeles, 22h30.

Marqueurs NOTE: en date du 7 janvier. Kucherov, TB 20 49 69 Rantanen, Col 19 46 65 Mackinnon, Col 25 38 63 Gaudreau, Cal 24 38 62 McDavid, Edm 24 38 62 Marner, Tor 15 40 55 Point, TB 24 30 54 Kane, Chi 23 31 54 Pastrnak, Bos 25 27 52 Draisaitl, Edm 23 29 52 Monahan, Cal 22 30 52 Crosby, Pit 19 32 51 Wheeler, Win 6 45 51 Scheifele, Win 22 28 50 Tkachuk, Cal 19 30 49 Eichel, Buf 15 34 49 Lindholm, Cal 20 28 48 Ovechkin, Was 30 17 47 Tavares, Tor 27 20 47 Landeskog, Col 25 22 47 Stamkos, TB 23 24 47 Stone, Ott 20 27 47 Kessel, Pit 17 30 47 Burns, SJ 7 40 47 Giroux, Phi 13 33 46 Huberdeau, Flo 11 35 46 Aho, Car 16 29 45

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 janvier.

Table with columns: MJ, B, A, PTS. Rows include Domi, Drouin, Tatar, Petry, Danault, Gallagher, Lehtonen, Kotkaniemi, Byron, Weber, Agostino, Peca, Benn, Armia, Reilly, Mete, Hudon, Kulak, Chaput, Deslauriers, Niemi, Alzner, Price.

GARDIENS

Table with columns: V, D, DP, F, B, J, Moy, %Arr. Rows include Price, Niemi.

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Sainte-Foy, Thetford, Alma, St. Lawrence.

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Saint-Laurent, A.-Laurendeau, Lionel-Groulx, Abitibi-Témis, St. Lawrence.

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include St-Hyacinthe, Lennoxville, Laféche, Sorel-Tracy.

Vendredi 11 janvier

Laféche à St-Laurent, 19h30 Thetford à Ste-Foy, 20h Samedi 12 janvier Abitibi à St. Lawrence, 14h St-Laurent à A.-Laurendeau, 16h30 Alma à Lennoxville, 19h

Dimanche 13 janvier

Thetford à Laféche, 14h15 Lennoxville à St. Lawrence, 15h30 Abitibi à Lionel-Groulx, 16h Alma à Sorel-Tracy, 16h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 7 janvier.

Table with columns: MJ, B, A, PTS. Rows include Stone, Duchene, Dzingel, Tierney, White, Ryan, Boedker, Tkachuk, Smith, Lajoie, Ceci, Demelo, Jaros, Paajarvi, Wolanin, Borowiecki, Harpur, Archibald, Balcers, Paul, Nilsson, Hogberg.

GARDIENS

Table with columns: V, D, DP, F, B, J, Moy, %Arr. Rows include Nilsson, Hogberg.

LHJAAAQ

SECTION NORD-EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Terrebonne, Princeville, Longueuil, Granby, St-Jérôme, Chambly, Valleyfield, La Côte du Sud, Montréal-Est, St-Gabriel, Lac-St-Louis, Gatineau, Montréal-Nord.

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Ryerson, Western, York, Lakehead, Windsor, Guelph, Waterloo, Laurier, Toronto.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Shawiningan, B.-Comeau, Chicoutimi.

SECTION MARITIMES

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Halifax, Charlottetown, Moncton, Cap-Breton, St-Jean, A-Bathurst.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Shawiningan, B.-Comeau, Chicoutimi.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include B.-Comeau, Rimouski, Chicoutimi, Québec.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include R.-Noranda, Val-d'Or, B.-Boisbriand, Gatineau.

SECTION MARITIMES

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Halifax, Charlottetown, Moncton, Cap-Breton, St-Jean, A-Bathurst.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Shawiningan.

Dimanche 6 janvier

Moncton 2 Charlottetown 5 Shawiningan 2 B.-Boisbriand 6 B.-Comeau 4 Chicoutimi 1

Mardi 8 janvier

Halifax à A.-Bathurst, 18h. Mercredi 9 janvier Shawiningan à Saint-Jean, 18h. Charlottetown au C.-Breton, 18h. Gatineau à Québec, 19h. Victoriaville à Sherbrooke, 19h. Drummond. à Boisbriand, 19h30.

Jeudi 10 janvier

Shawiningan à Halifax, 18h. Val-d'Or à B.-Comeau, 19h30. Gatineau à Chicoutimi, 19h30. Vendredi 11 janvier R.-Noranda à Moncton, 18h. Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h. Halifax au Cap-Breton, 18h. Victoriaville à Québec, 19h. Sherbrooke à Rimouski, 19h30. Drummond. à Boisbriand, 19h30.

Samedi 12 janvier

Val-d'Or à Chicoutimi, 16h. Gatineau à B.-Comeau, 16h. Victoriaville à Rimouski, 16h. R.-Noranda à Charlottetown, 18h. Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h. Shawiningan au Cap-Breton, 18h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 7 janvier.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows include Chekhovich, Abbondato, McKenna, Veleno, Légraré, Macleod, Lefrançois, Huntingdon, Pelletier, Fortier, A'Stous, Lauzon, Hardie, Guay, Asselin, Alexeyev, Khovanov, Cyr, Moncton.

UNIVERSITAIRE

Division Est

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Ottawa, Carleton, Queen's, McGill, UOIT, Concordia, UQTR, Laurentienne, Nipissing, RMC.

Division Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Ryerson, Western, York, Lakehead, Windsor, Guelph, Waterloo, Laurier, Toronto.

Division Centre

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Carleton, McGill, Lakehead, Queen's.

Division Sud

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Carleton, McGill, Lakehead, Queen's.

Division Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Carleton, McGill, Lakehead, Queen's.

Division Est

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Carleton, McGill, Lakehead, Queen's.

Division Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Carleton, McGill, Lakehead, Queen's.

Division Centre

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Brock, Carleton, McGill, Lakehead, Queen's.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Charlotte, Bridgeport, Lehigh Valley, Scranton, Springfield, Hartford, Providence, Hershey.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Rochester, Syracuse, Utica, Cleveland, Toronto, Laval, Binghamton, Belleville.

Section Centrale

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Iowa, Chicago, Grand Rapids, Milwaukee, Texas, Rockford, San Antonio, Manitoba.

Section Pacifique

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include San Jose, Tucson, San Diego, Colorado, Bakersfield, Stockton, Ontario.

Section Sud

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

Section Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

Section Sud

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

Section Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

Section Sud

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

Section Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

Section Sud

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

Section Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

Section Sud

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

Section Ouest

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-N.-Angleterre, Miami, Buffalo, N.Y. Jets.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Baltimore, Pittsburgh, Cleveland, Cincinnati.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Houston, x-Indianapolis, Tennessee, Jacksonville.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Kansas City, x-L.A. Chargers, Denver, Oakland.

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Dallas, x-Philadelphie, Washington, N.Y. Giants.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-Chicago, Minnesota, Green Bay, Detroit.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-La.-Orléans, Atlanta, Carolina, Tampa Bay.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include c-L.A. Rams, x-Seattle, San Francisco, Arizona.

EN BREF

CLASSEMENT DE LA WTA

Andrescu fait un bond de 45 rangs

La Canadienne Bianca Andreescu a fait un bond de 45 rangs pour se hisser au 107e rang du classement de la WTA, lundi, après avoir surpris lors de son parcours au tournoi de tennis d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Âgée de 18 ans, Andreescu a vaincu la troisième raquette mondiale, la Danoise Caroline Wozniacki et l'Américaine Venus Williams, en route vers sa première présence en finale d'un tournoi de la WTA, où elle s'est finalement inclinée en trois manches devant l'Allemande Julia Görges. Pour atteindre le tableau principal à Auckland, Andreescu a préalablement remporté ses trois matchs de qualifications. Andreescu tentera maintenant d'obtenir son laissez-passer pour le tableau principal des Internationaux d'Australie. L'Ontarienne, qui est classée quatrième favorite parmi les 128 joueuses qui disputeront les qualifications, amorcera sa quête face à la Britannique Katie Swan (181e). Chez les hommes, le Montréalais Félix Auger-Aliassime amorcera les qualifications face au Belge Arthur De Greef.

LA PRESSE CANADIENNE

ALOUETTES

Un contrat pour Hugo Richard

Les Alouettes de Montréal ont annoncé lundi qu'ils avaient octroyé un contrat de deux ans à l'ancien quart-arrière du Rouge et Or de l'Université Laval Hugo Richard. Richard a conclu sa carrière universitaire en aidant le Rouge et Or de l'Université Laval à soulever la Coupe Vanier, en vertu d'un gain de 34 à 20 sur les Maraudeurs de l'Université McMaster en novembre dernier. Au cours de ses cinq saisons passées dans l'uniforme du Rouge et or, Richard a conduit l'équipe à deux championnats de la Coupe Vanier et il a été choisi le joueur par excellence de cette rencontre chaque fois. «Hugo a connu toute une carrière dans les rangs universitaires et il n'a cessé de s'améliorer au fil des saisons, en plus de gagner de nombreux honneurs d'équipe et individuels, a déclaré le directeur général des Alouettes, Kavis Reed. Il mérite une chance de se faire valoir au poste de quart et nous allons lui donner l'opportunité de le faire avec l'équipe de sa ville natale, avec laquelle il est déjà familier.» Richard a auparavant été invité au camp d'entraînement des Alouettes en 2017. LA PRESSE CANADIENNE



Table of NHL statistics for teams like Anaheim, Carolina, Detroit, Montreal, Ottawa, Tampa Bay, Toronto, and Washington, including columns for MJ, B, P, PTS, +/-, and PM.

Table of NHL statistics for teams like Arizona, Boston, Buffalo, Calgary, Chicago, Colorado, Florida, Los Angeles, Minnesota, Nashville, New Jersey, New York Islanders, New York Rangers, Philadelphia, Pittsburgh, San Jose, St. Louis, and Vancouver.

Table of NHL statistics for teams like Tampa Bay, Toronto, Vancouver, and Washington, including columns for MJ, B, P, PTS, +/-, and PM.

Table of NHL statistics for teams like Tampa Bay, Toronto, Vancouver, and Washington, including columns for MJ, B, P, PTS, +/-, and PM.

TROIS ÉTOILES DE LA SEMAINE DE LA LNHL

Gaudreau, Burns et Lehner récompensés

La Presse canadienne

NEW YORK — La Ligue nationale de hockey a décerné, lundi, sa première étoile hebdomadaire à l'ailier gauche Johnny Gaudreau

des Flames de Calgary. Gaudreau a dominé la ligue avec une récolte de cinq buts et 11 points en quatre matchs pour permettre aux Flames de se hisser au premier rang du classement de l'Association de l'Ouest

grâce à un dossier de 3-1-0. Le défenseur des Sharks de San Jose Brent Burns et le gardien des Islanders de New York Robin Lehner ont mérité les deux autres mentions d'honneur. Burns a amassé neuf points,

dont deux buts, en trois affrontements pour aider les Sharks à récolter deux victoires. Le défenseur affiche maintenant une récolte de 7 buts et 40 aides, soit 47 points en seulement 43 rencontres.

Lehner a quant à lui signé trois gains d'affilée et a présenté une moyenne de buts alloués de 1,99 et un impressionnant pourcentage d'arrêts de ,935 pour permettre aux Islanders de remporter six matchs consécutifs.

Lehner a quant à lui signé trois gains d'affilée et a présenté une moyenne de buts alloués de 1,99 et un impressionnant pourcentage d'arrêts de ,935 pour permettre aux Islanders de remporter six matchs consécutifs.

IMPACT DE MONTRÉAL

Six premiers matchs à l'étranger en 2019

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal disputera ses six premiers matchs à l'étranger en 2019 avant d'entreprendre sa saison locale, pour la première fois de son histoire, au stade Saputo le 13 avril contre le Crew de Columbus.

Il s'agit là de l'un des points marquants du calendrier régulier de la huitième saison de l'histoire de l'Impact en MLS, rendu public en fin d'après-midi lundi.

Au cours de ses sept premières campagnes, la formation montréalaise n'a jamais joué plus de deux parties consécutives à l'étranger avant de tenir son ouverture locale sous le toit du Stade olympique.

Le calendrier du Bleu-blanc-noir s'amorcera le samedi 2 mars contre les Earthquakes de San Jose. Puis, entre le 9 mars et le 9 avril, l'Impact fera des escales à Houston, à Orlando, à Kansas City, à New York contre le NY City FC et à Washington, contre le D.C. United.

Ce long périple loin des amateurs montréalais inclut une pause d'une semaine entre les matchs du 16 mars, à Orlando, et du 30, à Kansas City. De ses 34 matchs de



Alejandro Silva a été transféré au Club Olimpia. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

TRANSFERT DE SILVA

L'Impact a par ailleurs officialisé lundi le transfert du milieu de terrain uruguayen Alejandro Silva au club paraguayen Club Olimpia. Le montant de la transaction, soit plus de quatre millions de dollars, est le plus important de l'histoire du club selon la Major League Soccer (MLS).

Silva a rejoint l'équipe en mars 2018 et a marqué cinq buts et enregistré 11 passes décisives en 31 matchs de saison régulière, dont 27 titularisations. Il a également marqué un but en deux matchs du Championnat canadien.

«Je remercie Alejandro pour son importante contribution la saison dernière, a mentionné l'entraîneur-chef de l'Impact, Rémi Garde. Son professionnalisme quotidien et son envie de gagner ont grandement aidé l'équipe à progresser. Il a ardemment souhaité saisir une nouvelle opportunité sportive qui lui permet également de se rapprocher de sa famille. Je lui souhaite beaucoup de réussite dans le futur.»

Silva a évolué avec Club Olimpia à deux reprises au cours de sa carrière, aidant notamment l'équipe à atteindre la finale de la Copa Libertadores en 2013.

saison régulière, l'Impact en jouera 22 le samedi et trois le dimanche. La formation montréalaise affrontera toutes les équipes de la MLS deux fois au maximum en saison régulière.

Parmi les autres rencontres à surveiller, l'Impact croisera le fer avec le Toronto FC à deux occasions, d'abord au stade Saputo le samedi 13 juillet, puis à Toronto le samedi 24 août.

La saison prendra fin le 6 octobre à 16 h contre les New York Red Bulls à Montréal. Les séries éliminatoires de la Coupe MLS commenceront le 19 octobre et la Coupe MLS 2019 se jouera le 10 novembre.

› FÉLIX PIGEON EST SÉLECTIONNÉ POUR LES MONDIAUX JUNIORS DE PATINAGE DE VITESSE

Le Saint-Pien Félix Pigeon s'est taillé une place parmi la délégation qui représentera le Canada aux Championnats du monde juniors de patinage de vitesse sur courte piste, qui se dérouleront du 25 au 27 janvier à l'aréna Maurice-Richard de Montréal. Patinage de vitesse Canada a récemment dévoilé la composition de ses équipes masculine et féminine, en s'appuyant principalement sur les résultats des Championnats canadiens juniors, tenus à la mi-décembre du côté de Calgary en Alberta. Pigeon (à l'avant-plan sur la photo) avait alors terminé 3^e au 500 m, 4^e au 1000 m et 7^e au 1500 m (alors qu'il a été impliqué dans une chute avec trois autres patineurs). Ces performances ont permis au Saint-Pien de prendre le 4^e rang du classement général. L'Albertain Matej Pederson ainsi que les Québécois William Dandjinou et Nicolas Perreault compléteront l'équipe canadienne masculine aux mondiaux. Âgé de 16 ans, Félix Pigeon participera aussi aux Jeux du Canada 2019, organisés du 15 février au 3 mars à Red Deer en Alberta. **LA VOIX DE L'EST**



**RESSORTS D'AUTOS
MÉNARD RAM**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS,
CAMIONS et REMORQUES

À VOTRE
SERVICE
-DEPUIS-
1948

**ENTRETIENS ET
RÉPARATIONS SUR
VÉHICULES LÉGERS
EN TOUS GENRES**

450 378-4740

UNI-PRO ^{MC} GARAGE
AFFILIÉ

1151, RUE PRINCIPALE, GRANBY

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

16621

1

LAPLACE

16621

2

LAPLACE

1 La visière de la casquette du policier. 2 La bretelle sur le dos du policier. 3 Montant gauche du pare-brise plus mince. 4 La glace arrière de la voiture plus grande. 5 Capot complet sous le garde-boue avant. 6 L'embouchure de la trompette. 7 Les pieds du sale gosse. 8 Chevelure derrière l'oreille du sale gosse.

08 janvier 2019

Godbout brasse les cartes

L'entraîneur-adjoint des Maroons Olivier Laliberté est congédié, tandis que Guillaume Veilleux devient assistant-capitaine



JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le président des Maroons de Waterloo, David Godbout, a annoncé lundi matin quelques changements visant à freiner la mauvaise séquence de son équipe. L'entraîneur-adjoint Olivier Laliberté a été remercié, tandis que le défenseur Guillaume Veilleux portera dorénavant le titre d'assistant-capitaine.

Battue quatre fois à ses cinq derniers matchs, la formation waterlooise occupe actuellement le 8e rang (sur 10 équipes) au sein de la Ligue de hockey senior AAA du Québec. Godbout a cru bon de brasser les cartes avec les moyens à sa disposition.

« Je suis quelqu'un de très cartésien, donc mes décisions sont toujours basées sur des calculs et des réflexions. Considérant la qualité des défenseurs et des gardiens qu'on a sous la main, je trouvais qu'on était un peu en deçà des attentes. [...] J'avais décelé une faille au niveau de la défensive et malheureusement, quelqu'un devait payer la note », a expliqué celui qui est également copropriétaire des Maroons.

Laliberté a été embauché par l'entraîneur-chef et directeur général Miguel Fortin après sa promotion à l'été 2017. Godbout précise d'ailleurs qu'il a effectué ce changement sans sonder Fortin. « Je suis prêt à dire que Miguel n'était pas d'accord avec ma décision. C'est pour ça que je ne l'ai pas consulté », a plaidé Godbout.

« Mais je crois qu'il était conscient de mon insatisfaction dernièrement. On était déjà dans une position précaire au classement et avec notre dernière défaite [NDLR: 3-2



L'entraîneur-adjoint Olivier Laliberté (à droite) a été congédié par les Maroons lundi matin. Écarté du processus décisionnel, l'instructeur-chef Miguel Fortin a préféré ne pas commenter cette décision. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

contre Donnacona], on s'enfoncé encore plus.»

Ami de Laliberté dans la vie de tous les jours, Fortin a préféré ne pas commenter son congédiement. Malgré la pression grandissante autour du club, ce dernier conserve néanmoins ses fonctions, tout comme le nouveau venu Derrick Jacobs.

« J'ai énormément confiance en Miguel et son potentiel. Je me verrais mal remercier quelqu'un qui travaille aussi fort. Je suis certain que le week-end prochain, il va

apporter d'autres solutions », a souligné David Godbout.

« C'EST L'IMAGE QU'ON VEUT DONNER AUX MAROONS »

Quant à lui, Veilleux se joint au groupe de leaders jusqu'alors composé du capitaine Alex Côté et de ses adjoints Jonathan Bouchard et Jason Larochelle.

« Guillaume a joué longtemps dans la Ligue nord-américaine, il a beaucoup d'expérience. Il descend de Saint-Georges-de-Beauce pour venir jouer avec nous, avec un taux

d'absentéisme extrêmement bas. Et il défend toujours ses coéquipiers. C'est l'image qu'on veut donner aux Maroons. » Rappelons que Veilleux a déjà porté le « C » chez les Inouk de Granby, au niveau junior AAA, lors de la saison 2006-2007.

S'il n'écarte pas d'autres changements au cours des prochaines semaines, le président Godbout croit toujours en son groupe de joueurs. L'objectif premier est maintenant d'atteindre le top-6, question d'éviter le premier tour des séries.

« J'ai fait partie du consensus à la date limite des transactions. On a eu la chance d'échanger de gros noms pour aller chercher des joueurs qui auraient pu nous amener ailleurs. Mais on a décidé de garder nos gars parce qu'on avait confiance en eux. Et on a toujours confiance », a assuré Godbout.

Avant le match contre Joliette samedi prochain, les Maroons tiendront d'ailleurs une réunion d'équipe « afin de repartir sur de bonnes bases ».

« Je veux qu'on prenne du temps pour discuter de ce qui fait de nous une bonne équipe. On parle beaucoup de négatif, mais on a aussi connu du succès. On avait alors une bonne chimie et on se tenait ensemble. Je veux qu'on se concentre sur le positif et qu'on ait du plaisir », a résumé Godbout.

ÉCHANGÉ À L'ARMADA DANS LA LHJMQ

De nouvelles opportunités pour Benjamin Corbeil

JONATHAN GAGNON
jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

GRANBY — Échangé à la date limite des transactions dimanche, Benjamin Corbeil poursuivra son stage junior avec l'Armada de Blainville-Boisbriand. En retour du Granby et d'un choix de 6^e tour en 2020, les Voltigeurs de Drummondville ont obtenu Rémy Anglehart et une sélection de 6^e ronde en 2019.

Corbeil reconnaît que cette nouvelle l'a totalement pris par surprise. « J'ai reçu un coup de téléphone à 10 h pour me dire de me présenter à l'aréna. Là, j'ai commencé à stresser. Je ne m'y attendais pas... », a raconté l'attaquant de 17 ans.

« Au début, j'étais triste. Je m'étais vraiment attaché à la gang et on avait une équipe pour gagner la Coupe. »

Misant sur des piliers tels que Pierre-Olivier Joseph, Joseph Veleno et le Roxtonais Félix Lauzon,



À son premier match avec l'Armada dimanche après-midi, l'attaquant granbyen Benjamin Corbeil a vu son temps de glace grimper en flèche. — PHOTO ANTOINE MEUNIER, PHOTOGRAPHE SPORTIF

les Voltigeurs occupent le second rang de l'Association Ouest dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Traditionnellement, les équipes juniors qui aspirent aux grands honneurs misent davantage sur des joueurs aguerris que les

jeunes talents. En entrevue avec *L'Express* de Drummondville, le directeur général des Voltigeurs, Stéphane Desroches, a expliqué que Corbeil « est un *kid* exceptionnel, mais ce n'était pas l'idéal d'avoir une recrue sur un quatrième trio ».

DÉJÀ UN RÔLE IMPORTANT

Tournée vers l'avenir, l'Armada a plutôt cédé six joueurs lors de la date butoir. À son premier match avec l'équipe dimanche après-midi (victoire de 6-2 contre Shawinigan), Benjamin Corbeil a d'ailleurs vu son temps de glace grimper en flèche.

« Je jouais sur le deuxième trio, sur le *power play* et en désavantage numérique. Je crois qu'ils vont me donner beaucoup de temps de glace pour que je me développe à mon plein potentiel. C'est vraiment positif », s'est réjoui l'ancien des Vics de Yamaska-Missisquoi.

Le jeune Corbeil a amassé 11 points (cinq buts et six passes) en 36 matchs depuis le début de la saison, et ce, dans un rôle plutôt limité. « Selon moi, je peux apporter de la vitesse et un élément physique. J'ai aussi une belle vision du jeu », a-t-il fait valoir.

Après avoir amassé pas moins de 106 points avec les Gouverneurs de Massey-Vanier dans la Ligue de hockey préparatoire scolaire, le natif de Granby a dû s'adapter au

rythme du junior majeur.

« Les gars sont plus gros, plus rapides et plus forts physiquement. Mais ça reste une *game* de hockey. Donc si je reste à l'intérieur du système de jeu, je vais me faciliter la vie. »

Doté de belles habiletés offensives, le numéro 81 de l'Armada sera sans doute à surveiller au cours des prochaines saisons.

LES INOUK ÉCHAPPENT FRÉDÉRIC ABRAHAM

Par ailleurs, notons que Blainville-Boisbriand a réclamé Frédéric Abraham, soumis au ballottage par les Foreurs de Val-d'Or, lundi avant-midi.

Les Inouk de Granby surveillaient attentivement le dossier de l'attaquant de 18 ans, dont ils détiennent les droits au niveau junior AAA. Si le directeur général Patrice Bosch souhaite obtenir du renfort, il devra assurément étudier d'autres options.

La date limite des transactions dans la LHJAAAQ est fixée à 20 h ce jeudi.

Le CH blanchi par le Wild

La troupe de Claude Julien perd les deux points... et les services de Weber

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTREAL — Mikael Granlund a fait doublement mal au Canadien de Montréal lundi soir. Il a marqué l'unique but de la rencontre en troisième période, en plus d'envoyer Shea Weber à l'infirmier en l'atteignant accidentellement au visage sur un lancer au premier vingt lors d'une victoire de 1-0 du Wild du Minnesota au Centre Bell.



Devan Dubnyk célèbre après avoir inscrit son premier jeu blanc de la saison. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a perdu les services de son capitaine Weber après la première période. Le grand no 6 été touché au visage sur un tir de Granlund après 5:53 de jeu.

Weber paraissait avoir été ébranlé sur la séquence, mais il a terminé la période. Il a toutefois dû consulter les médecins de l'équipe au cours du premier entracte et ils ont visiblement préféré le retirer de la rencontre, puisqu'il n'était pas sur le banc au début du deuxième vingt. L'équipe a annoncé un peu plus tard que sa soirée de travail était terminée.

En raison de la perte possible de Weber, le Canadien doit maintenant espérer que le défenseur David Schlemko ne sera pas réclamé au ballottage. Son nom avait été soumis plus tôt dans la journée et les 30 autres formations de la LNH

ont jusqu'à midi, mardi, pour le réclamer.

Le Canadien (22-16-5) a finalement encaissé un deuxième revers de suite. Quelques heures après que l'équipe eut annoncé que Carey Price renonçait à sa participation au match des étoiles, le gardien du Tricolore a repoussé 24 lancers.

À l'autre bout de la patinoire, Devan Dubnyk a effectué 32 arrêts pour inscrire un premier jeu blanc à sa fiche cette saison.

LA MAUVAISE SÉQUENCE DU TRICOLE SE POURSUIT

Le Wild (21-17-3) a ainsi gagné un neuvième match d'affilée face au Canadien. Une bien mauvaise séquence alors que la dernière victoire du Canadien contre le Wild

remonte au 8 novembre 2014.

Si la soirée de Weber a été brève, celle de Kenny Agostino a été encore plus courte, lui qui a joué pendant seulement 25 secondes. Agostino a écopé des punitions majeure et de match pour une mise en échec un peu sur le tard à l'endroit d'Eric Fehr. Ce dernier a semblé se couper au-dessus de l'œil droit en donnant contre le haut de la bande et il a aussi retraité pour de bon au vestiaire.

Nick Seeler est venu à la défense de Fehr, jetant les gants devant Agostino pour une brève bagarre. Le Canadien a résisté à l'avantage numérique du Wild avant de se mettre en marche et de connaître une bonne deuxième moitié de période.

Le spectacle a été moins

intéressant lors du deuxième vingt, alors que les équipes n'ont généré qu'une poignée d'occasions de marquer.

Granlund a finalement ouvert le pointage après 6:58 de jeu, profitant d'un bête revirement de Jeff Petry pour inscrire son 12e but de la saison.

Malgré de longs moments dans le territoire du Wild après avoir remplacé Price par un attaquant supplémentaire en fin de match, le Canadien a été incapable de tromper la vigilance de Dubnyk.

Le Canadien sera de retour en action dès mardi soir, quand il rendra visite aux Red Wings de Detroit. Il jouera ensuite face aux Blues à St. Louis, jeudi, avant d'accueillir l'Avalanche du Colorado au Centre Bell, samedi.

BILAN DE MI-SAISON DE MARC BERGEVIN

Price n'ira pas au match des étoiles

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTREAL — Carey Price n'ira pas au match des Étoiles, et selon Marc Bergevin, c'était la décision à prendre.

Le directeur général du Canadien a offert son bilan de mi-saison lundi soir au Centre Bell, avant le match entre la formation montréalaise et le Wild du Minnesota, et il a confirmé que le gardien étoile est toujours aux prises avec une inflammation persistante, sans offrir plus de précisions quant à

son état de santé.

« Ce matin, j'ai rencontré Carey et notre groupe de médecins. En se basant sur ce que nous avons dit, il était mieux pour lui qu'il prenne la pause du match des Étoiles pour se reposer, a expliqué le DG montréalais. Carey comprend notre décision, il l'accepte. »

On peut donc en conclure que Price serait allé volontiers au match des Étoiles, mais que ses patrons préfèrent jouer la carte de la prudence dans son cas. Selon Marc Bergevin, le vétéran gardien n'est d'ailleurs pas à 100 % de ses capacités ces jours-ci. « Comme le quart

de notre équipe », a-t-il ajouté.

Il a aussi été question du défenseur David Schlemko, une vive déception depuis qu'il s'est joint au Canadien à l'été 2017. Rappelons que le nom du vétéran de 31 ans a été mis sur la liste de ballottage plus tôt aujourd'hui.

« Il a été souvent blessé, a tenu à dire le DG. Il a raté un camp d'entraînement en partant, et c'est difficile pour un joueur de se replacer ensuite quand ça arrive. S'il n'est pas réclamé (d'ici mardi midi), il pourra aller à Laval et travailler sur son jeu. J'aimerais qu'il soit encore dans l'organisation, il nous

apporterait de la profondeur. »

Par ailleurs, Bergevin a tenu à dire qu'il n'allait pas toucher au futur de l'équipe pour viser une amélioration à court terme alors que la date limite des échanges dans la LNH (le 25 février) approche peu à peu.

« Échanger un espoir pour un joueur de location, je ne crois pas... Vous ne me verrez pas offrir un choix de première ronde. De toute façon, il est trop tôt pour l'instant pour parler d'échanges. Les grosses discussions ne vont pas commencer tout de suite; d'habitude, ça s'active environ 10 jours avant la date limite des échanges. »

SPORTS

PATINAGE DE VITESSE
FÉLIX PIGEON
AUX MONDIAUX JUNIORS SUR COURTE PISTE
21

MESSAGE IMPORTANT

Vous travaillez ou avez travaillé dans un environnement bruyant?

Saviez-vous
QUE?

Le gouvernement peut vous indemniser financièrement

De plus, même si vous avez déjà été indemnisé par la CSST, **vous avez droit à une autre évaluation.** Si votre condition auditive s'est aggravée, vous pourriez bénéficier **d'une nouvelle indemnisation.**

Saviez-vous
QUE?

1 personne sur 2 de 75 ans et plus souffre de surdité

1 personne sur 3 de 65 ans et plus souffre de surdité

1 personne sur 10 souffre de surdité et **1 personne sur 100 consulte!**

Saviez-vous
QUE?

Nous consultons...

Un spécialiste **pour nos yeux** régulièrement

Un spécialiste **pour nos dents** annuellement

Prenez votre santé auditive en mains!

Consultez un professionnel pour vos oreilles!

Saviez-vous
QUE?

Nous offrons...

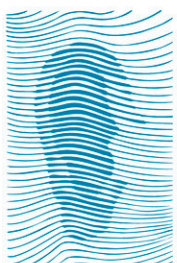
Une nouvelle technologie 100% digitale

- Réduction de bruits de fond

- Maximisation de la parole

- Aucun volume à contrôler

Entendre et comprendre enfin!



LaPlante
Audioprothésiste

POLYCLINIQUE SANTÉ PLUS

459, rue Principale, GRANBY (en face de la Caisse Desjardins)

Aussi à DRUMMONDVILLE, SHERBROOKE et THETFORD MINES

450 372-2984 Sans frais: 1 888 821-4435